

CONCOURS DE SECRÉTAIRE DES SERVICES 2006

ÉPREUVE D'ADMISSION

I. ÉTUDE DE CAS

(Durée : 3 heures - Coefficient : 3)

Vous êtes secrétaire au service des Relations Internationales et vous participez à la préparation de la 1^{ère} Journée des Français de l'étranger organisée par le Sénat et l'Assemblée des Français de l'Étranger (A.F.E.) le samedi 4 mars 2006 au Palais du Luxembourg.

Dans cette perspective, **il vous appartient d'organiser les tables rondes n° 1, n° 2 et n° 3 prévues pour cette journée.**

A. LA COMPOSITION DES TABLES RONDES :

1. A partir des documents joints (annexe n° 1 et programme remis aux visiteurs), il vous est demandé de **concevoir**, sous la forme d'un tableau, **une base de données** de toutes les personnalités qui interviendront dans la **1^{ère} partie** de ces trois tables rondes. Cette base de données doit comporter l'ensemble des champs utiles au traitement de celles-ci.
2. Vous **devez préparer**, à partir de cette base de données, **une lettre** à la signature du Directeur du Service des Relations Internationales destinée aux intervenants de chacune des trois tables rondes. Cette lettre personnalisée aura pour objet, d'une part de leur confirmer leur intervention, d'autre part de leur préciser l'heure, le lieu, le Président et l'animateur de la table ronde dans laquelle ils interviendront. Vous préciserez par ailleurs qu'ils devront se présenter au 15 ter rue de Vaugirard, Paris 6^{ème}, l'accueil du public s'effectuant par le 15 rue de Vaugirard.

Une lettre-type avec insertions de variables semble appropriée. Vous produirez la lettre-type ainsi que la base de données correspondante et une lettre adressée à l'un des intervenants de votre choix pour chacune des trois tables rondes.

Vous imprimerez tous les documents demandés.

B. L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Pour faciliter l'accueil des participants, il a été décidé de faire appel à un service d'hôtesse. Trois agences ont été consultées à cet effet. A partir des devis reçus par le service des Relations Internationales (annexe n° 2), il vous est demandé :

1. **d'établir un tableau comparatif** reprenant pour chaque agence le détail des prestations proposées et faisant ressortir le montant total hors taxes, la TVA à 19,60 % et le montant total toutes taxes comprises. Vous créez pour cela un document Excel qui puisse être facilement utilisé ;
2. de **produire**, à partir de ce tableau, **un graphique** sous forme d'histogramme « empilé » mettant en évidence le détail H.T. des offres faites par les trois agences ;
3. de **préparer**, à la signature du Directeur du service des Relations internationales, **une lettre** destinée à l'agence qui a proposé l'offre la plus intéressante. Cette lettre, dont le contenu est laissé à votre initiative, aura pour objet de confirmer la commande de la prestation proposée ;
4. de **rédiger** à l'attention du directeur du service des Relations internationales une brève note récapitulative intégrant le tableau comparatif que vous avez réalisé.

Vous imprimerez tous les documents.

C. LA CONFECTION DES BADGES :

Les hôtesse d'accueil seront identifiées par un badge. Il vous est demandé de **créer** pour la confection de ces badges **une planche d'étiquettes**, AVERY, référence L7163, sur lesquelles devront apparaître les identités visuelles des deux institutions organisatrices enregistrées dans le dossier « Mes images » de votre ordinateur, l'intitulé de la manifestation et la mention « HÔTESSE ». **Cette planche devra être imprimée.**



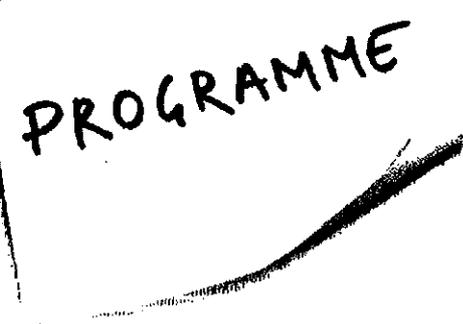
" Les Français établis hors de France sont représentés au Sénat "
Article 24 de la Constitution



Français de l'étranger : Une chance pour la France



- ✓ UN FORUM
Préparer son expatriation
- ✓ 5 TABLES RONDES
Le rayonnement de la France
dans le monde
- ✓ UN DÉBAT TÉLÉVISÉ
DANS L'HÉMICYCLE DU SÉNAT
Retransmis sur Public Sénat
Ces Français qui réussissent à l'étranger



1^{ère} Journée des Français de l'étranger
Samedi 4 mars 2006, de 9h à 18h

pour plus d'informations sur cette journée :
www.expatries.senat.fr

Sénat - 15 rue de Vaugirard - Paris 6^{ème}



SOMMAIRE

- 3 « BIENVENUE AU SÉNAT »
Par Christian Poncelet, Président du Sénat

- 5 PREMIÈRE JOURNÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
Présentation de la journée

- 7 COMMENT CIRCULER DANS LE SÉNAT
Palais du Luxembourg

- 9 LE PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- 11 FORUM PRÉPARER SON EXPATRIATION
Plan des exposants

- 13 EXPOSITION D'ARTISTES FRANÇAIS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER
Présentation des artistes

- 15 TABLE RONDE N° 1
« La France derrière ses expatriés »

- 17 TABLE RONDE N° 2
« Guerre des normes : savoir-faire, faire savoir »

- 19 TABLE RONDE N° 3
« La culture française : quelle place sur un marché hautement concurrentiel ? »

- 21 TABLE RONDE N° 4
« L'éducation à la française : un produit de rayonnement »

- 23 TABLE RONDE N° 5
« Entreprises françaises à l'étranger : à la conquête d'un marché de 6 milliards d'habitants »

- 25 DÉBAT DE CLÔTURE
« Ces Français qui réussissent à l'étranger »





BIENVENUE AU SÉNAT !

Message d'accueil de Christian PONCELET, président du Sénat

BIENVENUE AU SÉNAT POUR CETTE 1^{ère} JOURNÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER.

On a longtemps qualifié le Sénat de « grand Conseil des communes de France » ; rares sont ceux qui savent qu'en vertu du même article 24 de la Constitution qui lui confère la représentation des collectivités locales, le Sénat représente aussi les Français établis hors de France. C'est en effet une spécificité sénatoriale que de défendre au Parlement les intérêts de nos quelque 2,2 millions de compatriotes expatriés, à travers douze sénateurs élus par les délégués de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE).

J'attache une grande importance à cette mission car elle constitue un trait d'union indispensable entre les « Français de l'extérieur » et les « Français de l'intérieur », à une époque où l'éloignement géographique ne doit plus impliquer, comme trop souvent jadis, un affaiblissement des liens avec le reste de la communauté nationale

C'est pour donner une plus grande visibilité à ce deuxième « bonus constitutionnel » du Sénat et pour adresser aux Français du monde un message de considération et de soutien que j'ai souhaité l'organisation de cette journée des Français de l'étranger. En dépit des distances et par delà les frontières, le Sénat et, avec lui, les institutions publiques ne les oublient pas et n'oublient pas d'avantage leur précieuse contribution au rayonnement de la France dans le monde.

Après le lancement en 2005 du nouveau site Internet du Sénat www.expatries.senat.fr, après la création toujours en 2005 d'une nouvelle division de la présence française dans le monde au sein de l'administration sénatoriale, l'organisation aujourd'hui au Palais du Luxembourg de cette manifestation constitue une nouvelle étape dans le renforcement de nos capacités de dialogue et d'écoute avec nos compatriotes expatriés.

Vous trouverez tout au long de cette journée « portes ouvertes » organisée en association étroite avec l'AFE, un forum de l'expatriation, cinq tables rondes sur la présence et l'influence françaises dans le monde, et, en clôture, un débat télévisé dans l'hémicycle du Sénat sur le thème « Ces Français qui réussissent dans le monde » en présence de huit « grands témoins » venus des cinq continents, de parlementaires, des délégués de l'AFE et des principaux acteurs de la présence française à l'étranger. Vous rencontrerez aussi six artistes français établis hors de nos frontières et pourrez acquérir des ouvrages parlementaires et des livres liés à l'expatriation.

Bravo à tous les internautes qui ont passé l'épreuve redoutable du « quiz » sur la représentation politique des Français de l'étranger et qui ont gagné le droit de participer au débat de clôture.

Un grand merci à nos partenaires, médias, associatifs et institutionnels dont le concours précieux, l'apport opérationnel et les conseils avisés ont permis d'imaginer et de bâtir cette 1^{ère} Journée des Français de l'étranger.

Puisse cet événement vous convaincre que l'expatriation est une chance pour la France pour peu que chaque expatrié se fasse l'ambassadeur, dans son pays d'établissement, des valeurs qui nous animent, de notre savoir-faire, de notre culture et de notre langue.

Christian PONCELET



Au service de tous les Français (et francophones) de l'étranger...

TOUTE L'ACTUALITÉ
INTERNATIONALE
À PORTÉE DE CLIC



Abonnez-vous
à notre site Internet !
Pour 5 € par mois

Vous pourrez alors :

- ✓ télécharger gratuitement l'intégralité de l'hebdomadaire *Courrier international* chaque mercredi soir
- ✓ consulter librement toutes les archives depuis 1997, soit près de 30 000 articles
- ✓ bénéficier d'une information mise à jour quotidiennement
- ✓ accéder à nos dossiers spéciaux
- ✓ rechercher les documents qui vous intéressent par mots clés
- ✓ vous inscrire pour recevoir nos newsletters, complément indispensable du journal

Rendez-vous sur

www.courrierinternational.com

PRÉSENTATION

PREMIÈRE JOURNÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

L'ARTICLE 24 DE LA CONSTITUTION confie au Sénat la représentation des Français de l'étranger. C'est à ce titre qu'il leur consacre une journée entière où seront abordés tous les sujets liés à l'expatriation.

C'est une première. Jamais n'ont été jusqu'à présent réunis dans un même lieu tous les acteurs ou presque de la présence et de l'influence françaises à l'étranger pour échanger, débattre et aller à la rencontre du public.

Tout au long de la journée, le Sénat propose de nombreux rendez-vous :

✓ CINQ TABLES RONDES

Tout au long de la journée, des intervenants sont invités à prendre la parole sur le thème du **rayonnement de la France à l'étranger** : Comment se répartissent les Français dans le monde et que fait la France pour eux ? Quelle est l'influence de la France dans la guerre internationale des normes ? Comment se situe la France sur le marché mondialisé et hautement concurrentiel de la culture ? Quelle est l'avenir de l'offre éducative française à l'étranger ? Quelles sont les motivations des entrepreneurs français à l'étranger et sont-ils bien soutenus par la France ?

Autant de questions auxquelles ces tables rondes tâcheront de répondre.

✓ UN DÉBAT DE CLÔTURE RETRANSMIS SUR PUBLIC SÉNAT

Pour clore la journée, un débat télévisé rassemblera dans l'hémicycle tous les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger, les douze sénateurs représentant les Français établis hors de France, de nombreuses autres personnalités et huit « témoins » venus des cinq continents, sur le thème « **Ces Français qui réussissent à l'étranger** ». L'occasion de mettre à l'honneur les 2,2 millions de Français éparpillés dans le monde.

Ce débat sera animé par Jean-Pierre Elkabbach.

✓ UN FORUM POUR PRÉPARER SON EXPATRIATION

55 exposants publics, associatifs ou privés seront présents sur ce forum afin de donner aux candidats à l'expatriation les informations indispensables en vue d'un départ à l'étranger : emploi, démarches administratives, protection sociale, scolarité des enfants, élections, etc...

Une vingtaine d'entreprises françaises implantées à l'international conseilleront les candidats à l'expatriation en matière d'emploi et proposeront éventuellement des opportunités de stage, d'emploi ou de VIE à l'étranger.

✓ UNE EXPOSITION D'ARTISTES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER ET UN ESPACE LIBRAIRIE

Tout au long de la journée, une exposition réunira les œuvres de six artistes français, peintres, sculpteurs et photographes, établis hors de France. Leurs créations participent du rayonnement de la France dans le monde.

Un espace librairie situé dans le bureau de tabac proposera enfin de nombreux rapports parlementaires et ouvrages utiles sur les questions internationales et sur l'expatriation.



www.lepetitjournal.com : le journal des Français de l'étranger

lepetitjournal.com est le journal en ligne des Français et des francophones à l'étranger. Initiative privée lancée en 2001, par Hervé Heyraud, journaliste expatrié, il s'agit d'un concept unique avec son site Internet et sa **newsletter quotidienne et gratuite** qui propose un résumé en français de l'actualité en France et dans le monde.

lepetitjournal.com dispose de **onze éditions locales** à Athènes, Bangkok, Barcelone, Berlin, Budapest, Buenos Aires, Dublin, Madrid, Mexico, Sao Paulo et Varsovie où le lecteur trouvera entre autres chaque jour des informations sur la vie locale, un agenda de sorties et des petites annonces.

lepetitjournal.com compte **plus de 40,000 abonnés dans le monde** et des ouvertures sont prévues en mars à Bucarest et Santiago de Chile.

www.lepetitjournal.com

Qu'est-ce que lepetitjournal.com ?

- Un concept unique : le journal en ligne des Français et des Francophones dans le monde
- Un quotidien, de lundi à vendredi, une newsletter e-mail gratuite, et un site Internet : www.lepetitjournal.com
- Des articles en français rédigés par notre rédaction
- Des éditions locales à Mexico (2001), Buenos Aires (depuis 2002), Barcelone (2003), Madrid (2005), Budapest, Berlin, Bangkok et Varsovie (2005), Sao Paulo, Dublin, Athènes (2006) et prochainement à Bucarest et Santiago de Chile (mars 2006)
- Un résumé des nouvelles de France, des informations locales du pays et de la ville (Mexico, Buenos Aires, Barcelone...), des conseils, un agenda culturel, des petites annonces...
- Tout est gratuit pour le lecteur, le journal se finance avec la publicité

Contacts

Hervé HEYRAUD – directeur général

herve.heyraud@lepetitjournal.com - skype : herveheyraud

Tel Bangkok : 0066-7-807-7930 – Tel Paris : 06-12-61-34-20

Betty RUBY – rédactrice en chef

betty.ruby@lepetitjournal.com – Tel : 06-26-16-37-88

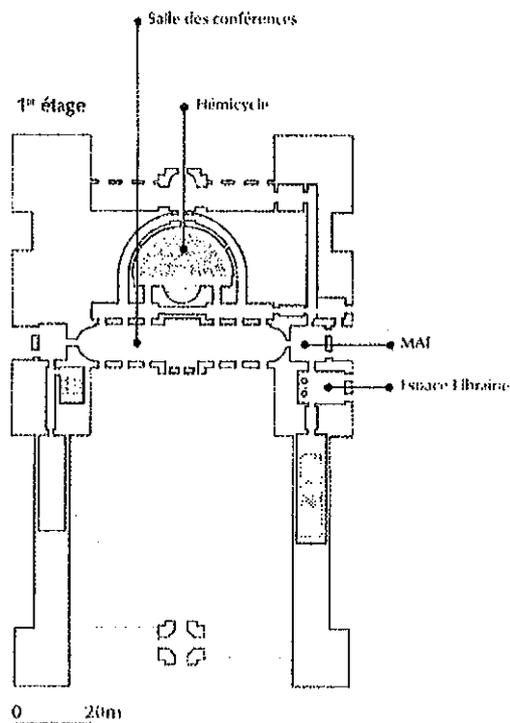
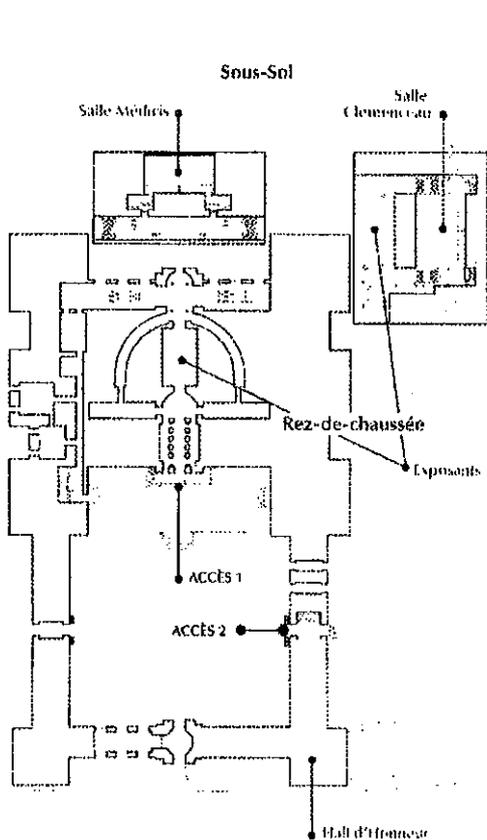
PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU SÉNAT

ACCÈS 1 :

- Salle Clemenceau (à 10h - à 14h30)
- Salle Médicis (à 10h)
- Forum : préparer son expatriation (de 9h à 18h)

ACCÈS 2 :

- Espace Librairie (de 9h à 18h)
- Salle des conférences (à 11h - à 14h30)
- Hémicycle (à 16h30)
Accès sur inscription



PROGRAMME

DE LA PREMIÈRE JOURNÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- 10h00** Salle Clemenceau
TABLE RONDE N° 1 :
La France derrière ses expatriés
- > présidée par **M. Nicolas ABOUT**,
président de la commission des affaires
sociales du Sénat, sénateur des Yvelines
 - > animée par **Marie-France CHATIN-LAROCHE**,
journaliste à RFI

- 10h00** Salle Médicis
TABLE RONDE N° 2 :
Guerre des normes :
savoir-faire, faire savoir
- > présidée par **Jean-Jacques HYEST**,
président de la commission des Lois du
Sénat, sénateur de Seine-et-Marne
 - > animée par **Emmanuel KESSLER**,
rédacteur en chef adjoint à Public Sénat

- 11h00** Salle des conférences
TABLE RONDE N° 3 :
La culture française : quelle
place sur un marché hautement
concurrentiel ?
- > présidée par **Jacques VALADE**,
président de la commission des Affaires
culturelles du Sénat, sénateur de la
Gironde
 - > animée par **Thierry GUERRIER**,
directeur adjoint, directeur de la
rédaction de France Info

- 14h30** Salle Clemenceau
TABLE RONDE N° 4 :
L'éducation à la française :
un produit de rayonnement
- > présidée par **Serge VINÇON**,
président de la commission des affaires
étrangères du Sénat, sénateur du Cher
 - > animée par **Olivier ROLLOT**,
directeur de la rédaction de l'Étudiant

- 14h30** Salle des conférences
TABLE RONDE N° 5 :
Entreprises françaises à l'étranger :
à la conquête d'un marché de
6 milliards d'habitants
- > présidée par **Jean ARTHUIS**,
président de la commission des Finances
du Sénat, sénateur de la Mayenne
 - > animée par **Jacques TRENTESAUX**,
rédacteur en chef, L'Express

- 17h00** Hémicycle du Sénat
DÉBAT DE CLÔTURE :
Ces Français qui réussissent
à l'étranger
- > présidé par **Christian Poncelet**,
président du Sénat
 - > animé par **Jean-Pierre Elkabbach**,
président directeur général de Public
Sénat

TOUTE LA JOURNÉE

- > Salle René Coty, foyer Clemenceau,
salon des Messagers d'Etat :
Forum « Préparer son expatriation »
- > Galerie Sud : exposition d'œuvres
d'artistes français établis à
l'étranger
- > Bureau de tabac :
Espace librairie



du Monde

Français



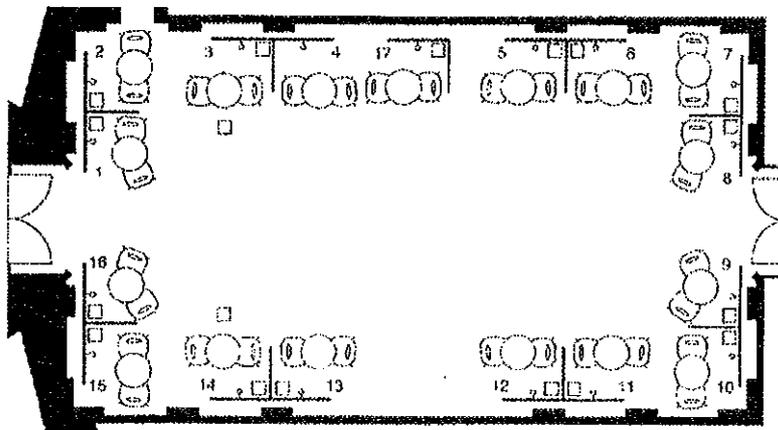
Association Démocratique
des Français à l'Étranger

ensemble!



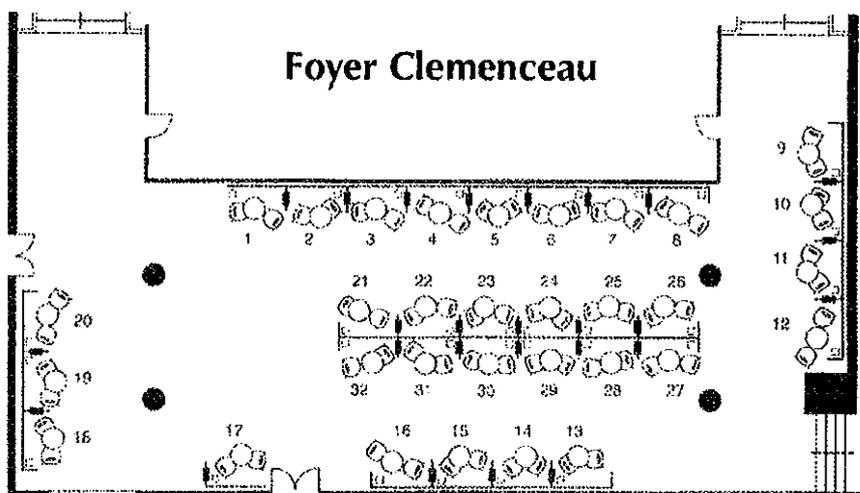
PLAN DES EXPOSANTS SUR LE FORUM

Salle René COTY



- | | | |
|---|-----------------------------|--------------------------------------|
| 1 Espace Emploi International | 7 ADIFLOR | 13 UCCIFE |
| 2 Agence française du développement | 8 AFAA | 14 Conseillers du commerce extérieur |
| 3 CIVI | 9 AEFE | 15 COFACE |
| 4 UBIFRANCE | 10 CNED | 16 UNIFRANCE |
| 5 Agence universitaire de la francophonie | 11 Mission laïque française | 17 Partenariat France |
| 6 ALLIANCE FRANÇAISE | 12 EDUFRANCE | |

Foyer Clemenceau



- | | | |
|-------------------------|-------------------------------------|--|
| 1 ADFE | 12 Union des Français de l'étranger | 23 CLUB TELI |
| 2 ALCATEL | 13 ACCOR | 24 LE PETIT JOURNAL |
| 3 ALSTOM | 14 AIR FRANCE | 25 Radio France Multimédia
Vivre à l'étranger |
| 4 AREVA | 15 BANQUE TRANSATLANTIQUE | 26 Courrier International |
| 5 Bernard Krief Capital | 16 INTERNATIONAL SOS | 27 Caisse des français de l'étranger |
| 6 BNP PARIBAS | 17 L'Express | 28 GROUPE TAITBOUT |
| 7 CLUB MÉDITERRANÉE | 18 Dassault | 29 APRIL MOBILITÉ |
| 8 PERNOD-RICARD | 19 FIAFE | 30 GROUPE GMC |
| 9 Saint-Gobain | 20 RFI | 31 ASFE |
| 10 SUEZ | 21 MOCI | 32 France Télécom |
| 11 TOTAL | 22 France Expatriés | |





International SOS - des solutions aux risques santé et sécurité de la mobilité internationale

Assistance internationale

Gestion et suivi de l'urgence médicale à l'international. 28 centres d'assistance 24h/24 multilingues.
Des médecins urgentistes et spécialistes disponibles à tout moment.
Prévention et accompagnement dans la gestion de crises sanitaire et sécuritaire.
Une flotte de 11 avions sanitaires et des prestataires aériens dans le monde entier.

Services médicaux

24 centres médicaux répartis dans le monde. Médecine générale et soins d'urgence.
Plus de 170 sites médicaux dédiés aux entreprises dans des régions où le système local de santé est inadéquat.
Un réseau de plus de 33 000 prestataires de santé accrédités dans le monde.

Information et prévention

Bilans de santé, dossiers médicaux et suivi médical informatisé.
Guides pays santé, sûreté et voyages online. Alertes email automatiques en cas de situation de crise.
Solution globale de Management des données de voyage : mémo destination et outil de suivi des déplacements.

Centre d'assistance 24/7 : +33 (0)155 633 155
e-mail : contact.fr@internationalsos.com
www.internationalsos.com



EXPOSITION D'ARTISTES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

Cette exposition a été organisée grâce au soutien de International SOS



Pierre AMIEL

Pierre AMIEL est né à Perpignan, d'une mère chinoise et d'un père Catalan.

Adolescent il admire déjà DALI et la peinture de ZAO WOU KI. A 17 ans, après avoir suivi des cours de dessin, il décide que la peinture

sera son mode d'expression.

En 1969 et 1970, il expose à Deauville puis travaille à Paris de 1980 à 1983 au sein du groupe de la « Jeune peinture, Jeune Expression » avec lequel il participe à des expositions, notamment dans les salons du Grand Palais. Installé à la fois à Londres et à Paris, il parcourt les expositions du monde entier.

Dans sa peinture, en fidèle observant de Matisse, il est soucieux d'exploiter la couleur et l'utilise comme un « instrument de libération ». Il veut saisir la vie à la source dans sa spontanéité, telle qu'elle est. « Poser des couleurs qui restituent des sensations » c'est la raison d'être de la peinture de Pierre AMIEL. Par les couleurs et le mouvement il cherche à « faire ressentir une émotion forte, agréable ou dérangeante, sereine ou oppressive, projection picturale de sa sensibilité à la vie » et à « susciter l'oubli du présent matériel pour une immersion dans un monde émotionnel personnel et unique ».



Philippe COSTE

Philippe Coste est né à Marseille en 1968. En 1975 il gagne un appareil photo à la tombola de l'école ; la photographie devient alors sa passion.

Grâce à son métier d'infirmier, il voyage et exerce dans des milieux pluriculturels en Europe, Afrique, Asie et Amérique. Il utilise la photographie tantôt comme un carnet de croquis, pour appréhender de nouveaux paysages, de nouveaux visages, ou comme une méthode d'investigation pour comprendre certaines activités humaines. Il réalise des expositions notamment sur la culture du riz irrigué au Laos, où il saisit les gestes et les paysages, ou bien encore sur les relations entre les hommes et les éléphants.



Lélia PISSARRO

Née à Paris en 1963, Lélia Pissarro est la fille d'Hugues-Claude, petite-fille de Paul-Émile, et arrière-petite-fille de

Camille Pissarro, tous trois artistes peintres.

Son grand-père lui enseigne les techniques impressionnistes et post-impressionnistes. C'est le début pour elle d'une passion pour l'art figuratif. A l'âge de quatre ans, elle réalise sa première toile qui se vend à Wally Findlay, marchand New-Yorkais. A 11 ans, Lélia peint et dessine quotidiennement et expose au musée du Luxembourg sous un pseudonyme

car, bien que son travail fût sélectionné, elle n'a pas les 21 ans requis. Acceptée à 17 ans à l'école des beaux arts de Tours, elle doit attendre sa majorité pour y entrer. Avec des parents vivant entre la France et la Californie, elle découvre la peinture américaine. A 21 ans et de retour à Paris, Lélia enseigne les arts plastiques à l'école Moria et étudie la restauration de tableaux. A la suite de son mariage avec David Suli Stern, elle part s'installer à Londres. Son atelier devient un lieu d'enseignement. Plus tard, elle devient l'un des membres fondateurs de la presse de Sorteval, un groupe d'artistes dédié au développement de leurs techniques de gravure. Elle opère alors un changement majeur dans sa pratique picturale et abandonne complètement le post-impressionnisme pour l'art moderne.



Tomi UNGERER

Jean-Thomas Ungerer, dit Tomi, naît à Strasbourg en 1931. En 1940, l'Alsace est annexée par les Allemands et Tomi est rapidement confronté aux horreurs de la guerre. Il note et dessine

dans des carnets tout ce qu'il observe et les publiera dans A la guerre comme à la guerre (1991).

En 1952, il s'engage dans le corps des Méharistes en Algérie, mais gravement malade, il est réformé et rentre à l'École Municipale des Arts Décoratifs. Il s'intéresse alors aux États-Unis en fréquentant le centre culturel américain. En 1956 il part pour New York où paraît son premier livre pour enfants The Mellops go flying chez « Harper and Row » pour lequel il obtient le célèbre prix du « Spring Book Festival ». Les albums pour enfants lui donnent alors une célébrité fulgurante. Mais à travers ses caricatures il dresse une critique virulente de la société américaine puritaine et arrogante (The party 1966).

Devenu indésirable à New York, il émigre avec sa femme au Canada, dans une ferme de Nouvelle-Écosse où il reste de 1971 à 1976, pour s'installer enfin en Irlande et fonder une famille. Soucieux de rendre justice à sa culture rhénane, il devient le militant d'une région à vocation européenne pour favoriser les échanges culturels franco-allemands. Différentes distinctions honorifiques allemandes, françaises ou suisses viendront saluer ces actions. En 1960, une première grande exposition à Berlin lui est consacrée. A la fin des années 60, Tomi Ungerer réalise des affiches politiques contre le racisme et la guerre du Vietnam et en 1972, il dessine pour la campagne électorale du SPD de Willy Brandt.

En 1981, une exposition organisée au musée des Arts décoratifs de Paris regroupe les différentes facettes de son œuvre. Qu'il s'adresse aux enfants ou aux adultes, il s'agit toujours pour lui d'exorciser l'angoisse inextinguible qu'il éprouva enfant, face à un univers monstrueux et fascinant, celui des images du retable d'Issenheim, ou celui des bombardements, dont l'horreur est toujours d'actualité. Avec Flix (1997), Trémolo (1998), il s'adresse à nouveau aux enfants et reçoit le Prix Hans Christian Andersen pour l'ensemble de son œuvre en 1998. Viennent ensuite Otto (1999)

et Le Nuage Bleu (2000) qui, comme les précédents titres, se révèlent des fables humanistes. Le grand prix national des Arts graphiques lui a été remis en 1995 et la Légion d'honneur en 2001.

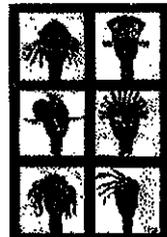


Alexandrine VAN DUIJN

Fille de peintre (Paul Lema) et petite-fille de dessinatrice, Alexandrine Van Duijn naît à Paris en 1953. Plongée dans la peinture dès le plus jeune âge, elle travaille auprès de Salvador

Dali pendant quatre ans grâce à sa mère qui lui présente Monsieur Arpillet, l'éditeur du génie. Puls, parallèlement à ses études de designer, elle suit des cours de gravure auprès du graveur allemand Friedlander.

Après une période de symbolisme au pinceau atteignant presque l'épuration des formes et des couleurs, elle choisit le travail au couteau sur des œuvres exprimant les différents règnes de la nature, visant l'abstraction et l'expression du ressenti. Alexandrine crée son propre style de peinture à l'huile en synthétisant les techniques des peintres anciens, celles des peintres abstraits, l'influence des cultures qu'elle a découvertes au cours de ses différents voyages et sa maîtrise de la technique au couteau. Elle s'installe à Shanghai en 2003 après avoir ressenti un véritable appel de cette ville lors d'une exposition à la foire de Shanghaïmart en 2001 après une exposition à Hong Kong.



VOAHANCY

Née en 1957 à Paris d'une mère française et d'un père malgache, Marie-VoaHancy Ramariavelo grandit à Madagascar, puis en Afrique du Nord. Après son bac, elle décide de voyager : elle passe 3 mois en Suède, puis en Colombie où elle

apprend l'espagnol, et enfin s'installe à Londres. Après une maîtrise d'anglais à l'université Paul Valéry de Montpellier, elle réussit le concours d'entrée à l'École Normale et devient institutrice en 1984.

Mais c'est en 1994 qu'elle se découvre une vraie passion pour la peinture avec des tubes de couleurs achetés par son mari. Elle participe alors à de nombreuses expositions en France, à Madagascar, aux États-Unis, au Canada... et signe des collections pour la marque Maryse-de-Jours. Elle crée sa propre marque de bijoux « By M ».

Listée sur le site du gouvernement HYPERLINK "http://www.cotation.drouot.org" www.cotation.drouot.org depuis décembre 2004, elle fait partie des artistes français contemporains cotés dans le monde et figure désormais dans le dictionnaire de cotation des artistes 2006 édité chez Larousse.



Les Français dans le monde



Radio française d'actualité internationale, RFI émet 24h/24 en 20 langues.

44 millions d'auditeurs dans le monde écoutent RFI en ondes moyennes, par câble, par satellite, et grâce à ses 137 relais FM dans le monde.

Les Français dans le monde,

par Marie-France Chatin-Laroche
Deux millions de Français sont établis hors de France... Plus de la moitié vit en Europe. Expatriés – définitifs ou temporaires, conjoints d'expatriés, binationaux, détachés – ces Français ont des profils très variés et sont confrontés à des situations différentes. Enseignement, bourses scolaires, protection sociale, droit du travail, imposition, adaptation, sécurité, économie... sont autant de sujets qui font leur quotidien. Témoignages, portraits, éclairages.

Le samedi à 7h40 et sur www.rfi.fr rubrique « magazines ».

TABLE RONDE N°1

LA FRANCE DERRIÈRE SES EXPATRIÉS

10H : SALLE CLEMENCEAU :

QUAND IL PART S'INSTALLER À L'ÉTRANGER, UN FRANÇAIS N'EST JAMAIS SEUL. IL A DERRIÈRE LUI L'UN DES RÉSEAUX DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE LES PLUS DENSES AU MONDE AVEC DES REPRÉSENTATIONS DANS 161 PAYS. APRÈS AVOIR DESSINÉ LES CONTOURS DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE DANS LE MONDE, CETTE TABLE RONDE DÉCRIRA L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF PUBLIC MIS PAR LA FRANCE AU SERVICE DE SES EXPATRIÉS : ADMINISTRATION CONSULAIRE, ETAT-CIVIL, ÉLECTIONS, SÉCURITÉ ET PROTECTION SOCIALE À L'ÉTRANGER...

☞ **Présidée par :** Nicolas ABOUT, président de la Commission des Affaires sociales du Sénat, sénateur des Yvelines

☞ **Animée par :** Marie-France CHATIN-LAROCHE, journaliste à RFI

1^{ère} partie : L'État s'engage

Le ministère des affaires étrangères est aujourd'hui "la plus grande mairie de France" avec 1,2 million d'administrés inscrits sur les registres consulaires (mais sans doute 2,2 millions d'expatriés). Dans un contexte budgétaire difficile, la France est-elle en mesure de maintenir durablement ce haut niveau de prestations ?

Intervenants :

- > François BARRY DELONGCHAMPS, directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France (DFAE)
- > Christiane KAMMERMAN, sénateur représentant les Français établis hors de France
- > Pierre-Yves Le BORGNI', délégué national du Parti socialiste pour les Français de l'étranger
- > Raymond-François Le BRIS, préfet, auteur d'un rapport au premier ministre sur l'organisation et le fonctionnement des services de l'Etat à l'étranger
- > Renaud MUSELIER, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de mission à la Présidence de la République pour les Français de l'étranger
- > François NICOUILLAUD, président de l'ADFE
- > Gérard PELISSON, président de l'UFE

2^{ème} partie : l'environnement social des Français établis hors de France

A une époque où la protection sociale est considérée comme un droit fondamental, comment assurer aux Français de l'étranger une sécurité sociale équivalente à celle dont disposent les personnes vivant en France, Français comme étrangers. Par ailleurs, l'expatriation est parfois pleine de risques : quel rapatriement quand tout dérape ?

Intervenants :

- > Jean-Pierre CANTEGRIT, sénateur représentant les Français établis hors de France, président de la Caisse des Français de l'étranger (CFE)
- > Ramon CASAMITJANA, Président du Comité d'entraide aux Français rapatriés
- > Bruno JULIEN-LAFERRIÈRE, PDG de la Banque Transatlantique
- > Jean-Paul LACAM, directeur général du groupe Taitbout
- > Philippe RIVALLAN, président d'April Mobilité
- > Rémi ROBINET-DUFFO, président du groupe Henner, président du MEDEF Paris
- > Marc VILLARD, vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger



LE FIGARO

Le quotidien, ses suppléments et ses magazines
En savoir plus, chaque jour

Samedi

Les magazines du week-end

Vendredi

Le Figaro Patrimoine**



Lundi

Entreprises et Emploi



Jeudi

Le Figaro Littéraire



Mardi

Les guides art de vivre*



Mercredi

Le Figaroscope



* selon l'actualité
** une fois par mois



Le Figaro s'ouvre tous les jours

TABLE RONDE N°2

GUERRE DES NORMES : SAVOIR-FAIRE, FAIRE SAVOIR

10H : SALLE MÉDICIS

LES NORMES SONT AUJOURD'HUI DÉTERMINANTES POUR ASSEOIR L'INFLUENCE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET CULTURELLE D'UN PAYS DANS LE MONDE. LE CODE CIVIL NAPOLEONNIEN A FAIT DU DROIT FRANÇAIS UN MODÈLE PAR LES VALEURS ET LA TECHNIQUE LÉGISLATIVE VÉHICULÉES. CEPENDANT LES SYSTÈMES JURIDIQUES NATIONAUX SONT AUJOURD'HUI EN COMPÉTITION LES UNS AVEC LES AUTRES ET LA FRANCE SEMBLE PERDRE DU TERRAIN PAR RAPPORT AU MODÈLE ANGLO-SAXON, QUI SERAIT PLUS ADAPTÉ AU MONDE ÉCONOMIQUE... OÙ EN EST LA FRANCE À CET ÉGARD ?

Présidée par : Jean-Jacques HYEST, président de la Commission des Lois du Sénat, sénateur de Seine-et-Marne

Animée par : Emmanuel KESSLER, rédacteur en chef adjoint à Public Sénat

1^{ère} partie : standards internationaux : l'influence française

Dans le domaine des normes, la France a développé un très grand savoir-faire. Longtemps, le modèle français a été un produit d'exportation reconnu dans le monde. Est-il encore compétitif ? Quel rôle pour la nouvelle Fondation pour la promotion du droit français à l'étranger souhaitée par le Président de la République ?

Intervenants :

- > Pascal CLÉMENT, ministre de la justice, garde des sceaux
- > Jean-Marc BAÏSSUS, délégué général d'ACQJURIS
- > Paul-Albert IWEINS, président du Conseil National des Barreaux
- > Laurent LEVESQUE, vice-président du Conseil supérieur des Experts-comptables
- > Florence NICOLAS, directrice générale d'AFAQ AFNOR international et vice-présidente du Comité européen des normes
- > Claude REVEL, fondatrice du cabinet d'Intelligence économique "Iris Action", conseiller du commerce extérieur
- > Bernard REYNIS, premier vice-président du Conseil supérieur du notariat
- > Richard YUNG, sénateur représentant les Français établis hors de France

2^{ème} partie : institutions internationales : le désert français ?

Pour imposer son savoir faire, la France est-elle assez présente dans les institutions européennes et internationales chargées d'élaborer les normes ? Les groupes de pression français sont-ils aussi efficaces que les lobbys anglo-saxons ?

Intervenants :

- > Frédéric CHARILLON, chercheur au CERSA, professeur de Science politique, auteur notamment de "Politique étrangère : nouveaux regards" (Presses de Sciences Po, 2002)
- > Christian COINTAT, sénateur représentant les Français établis hors de France
- > Xavier de VILLEPIN, sénateur honoraire, ancien sénateur représentant les Français établis hors de France
- > Marc-Olivier GENDRY, conseiller auprès de la représentation permanente du gouvernement auprès de l'Union européenne
- > Michel SCHAFFHAUSER, chef de la Mission des fonctionnaires internationaux (MFI)





MAGAZINE

Un regard à 360° sur la planète :
LE MONDE DE TV5

Du lundi au vendredi, sur l'ensemble des signaux

Par câble, satellite, ADSL
et sur www.tv5.org

Actualités, cinéma, musique, littérature, sport,
gastronomie, multimédia, mode, langue française...

TV5MONDE

TABLE RONDE N°3

LA CULTURE FRANÇAISE : QUELLE PLACE SUR UN MARCHÉ HAUTEMENT CONCURRENTIEL ?

IIH : SALLE DES CONFÉRENCES

LA FRANCE EST LE PREMIER PAYS À AVOIR DÉVELOPPÉ À L'ÉTRANGER, DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE, UN RÉSEAU D'INSTITUTIONS DIVERSES QUI CONSTITUENT AUTANT DE RELAIS DE SON ACTION DE COOPÉRATION. CETTE TABLE RONDE PASSERA EN REVUE L'ENSEMBLE DES OUTILS DÉPLOYÉS PAR LA FRANCE AU SERVICE DE SON RAYONNEMENT CULTUREL À L'ÉTRANGER.
DANS QUEL ENVIRONNEMENT, À QUEL COÛT ET AVEC QUEL RETOUR ?

- **Présidée par :** Jacques VALADE, président de la Commission des Affaires culturelles du Sénat, sénateur de la Gironde
- **Animée par :** Thierry GUERRIER, directeur adjoint, directeur de la rédaction de France Info

1^{ère} partie : l'offre culturelle française à l'étranger : une palette très riche

1.081 Alliances françaises, 197 centres et instituts culturels, 400 médiathèques, 322 films français exportés en 2005, 7 000 livres traduits à l'étranger par an...

Peut-on échapper à la culture française à l'étranger ?

Intervenants :

- > **Véronique BOUFFARD**, déléguée générale d'UNIFRANCE
- > **Louis DUVERNOIS**, sénateur représentant les Français établis hors de France, président de l'ADIFLOR
- > **Philippe ETIENNE**, directeur général de la coopération internationale et du développement
- > **Michèle GENDREAU-MASSALOUX**, recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie
- > **Jean-Claude JACQ**, secrétaire général de l'Alliance française
- > **Olivier POIVRE D'ARVOR**, directeur de l'Association française d'action artistique

2^{ème} partie : la « Voix de la France » à l'étranger : murmure ou porte-voix ?

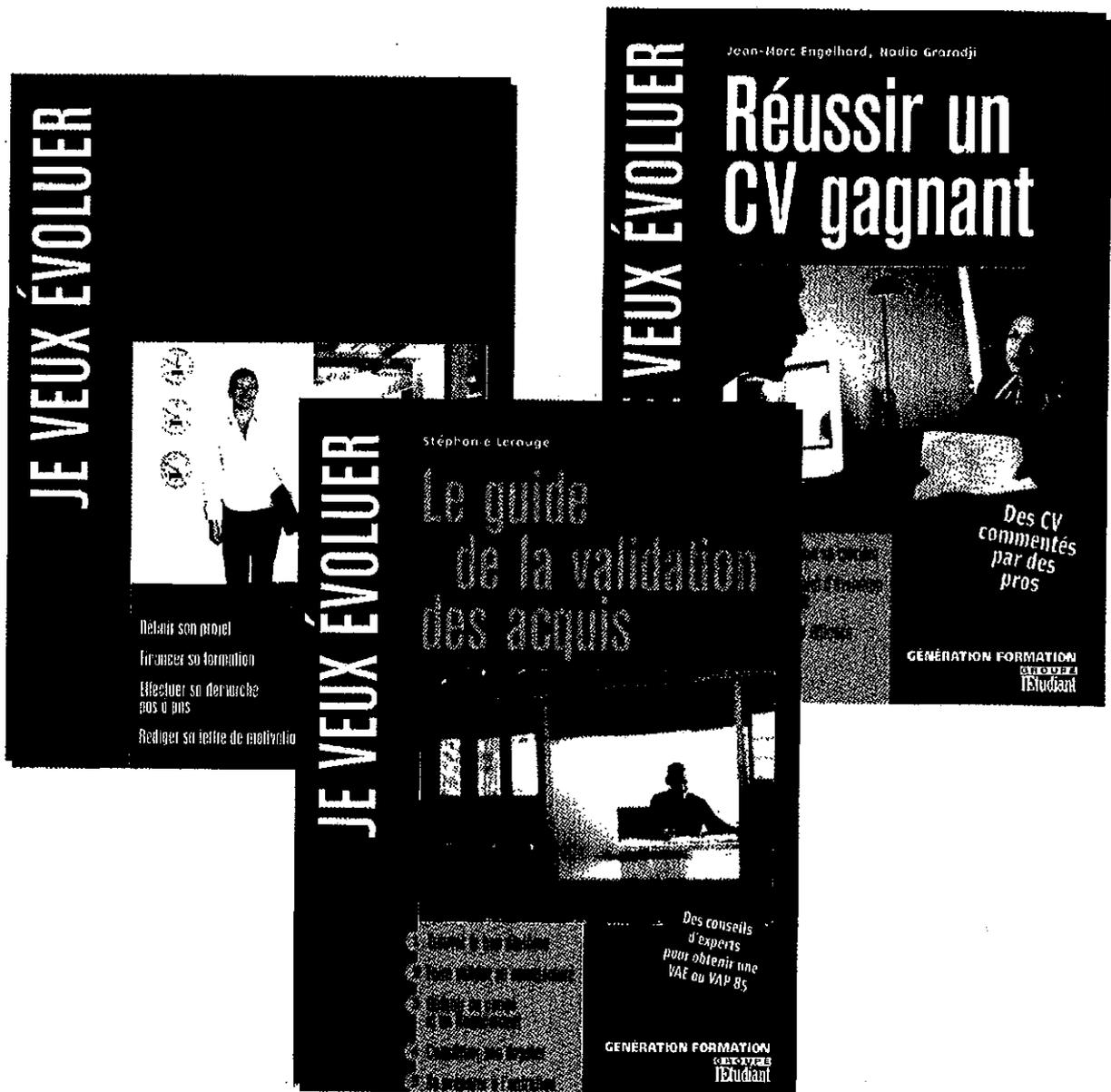
Dans un contexte d'informations hypermondialisé, par quels canaux la France peut-elle se faire entendre ? Une chaîne française d'informations internationales est-elle un luxe ou une nécessité ?

Intervenants :

- > **Jean-Jacques AILLAGON**, président de TV5 Monde
- > **Philippe ETIENNE**, directeur général de la coopération internationale et du développement
- > **Joëlle GARRIAUD-MAYLAM**, sénateur représentant les Français établis hors de France
- > **Alain de POUZILHAC**, président du directoire de la Chaîne française d'information internationale (CFII)
- > **Antoine SCHWARZ**, président de RFI
- > **Dominique WOLTON**, docteur en sociologie, directeur de recherche au C.N.R.S, membre du Haut Conseil de la Francophonie



Vous avez envie d'évoluer ?



Des guides incontournables pour booster votre carrière !

GENERATION
formation

Commandez vos guides en ligne et consultez toute l'information sur la formation professionnelle continue sur generation-formation.fr

TABLE RONDE N°4

L'ÉDUCATION À LA FRANÇAISE UN PRODUIT DE RAYONNEMENT

14H30 : SALLE CLEMENCEAU

FONDÉ SUR UNE TRADITION D'EXCELLENCE, LE RÉSEAU SCOLAIRE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER EST LE PREMIER AU MONDE DEVANT LE RÉSEAU ALLEMAND. MAIS IL SOUFFRE D'UNE GRANDE CONCURRENCE. LE NOMBRE D'ÉLÈVES ÉTRANGERS SCOLARISÉS, BIEN QUE TOUJOURS MAJORITAIRE, A FORTEMENT TENDANCE À DÉCROÎTRE. COMMENT FAIRE EN SORTE QUE CE RÉSEAU DEMEURE UN VECTEUR DURABLE D'INFLUENCE FRANÇAISE ? PAR AILLEURS, LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES ACCUEILLENTE-ELLES AUSSI BIEN LES ÉTRANGERS QUE LE FONT LES LYCÉES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ?

- **Présidée par :** Serge VINÇON, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, sénateur du Cher
- **Animée par :** Olivier ROLLOT, directeur de la rédaction de l'Étudiant

1^{ère} partie : l'offre éducative française à l'étranger : un produit haut de gamme mais menacé

Parce qu'il est particulièrement dense – 429 établissements dans le monde – le réseau d'enseignement français à l'étranger est un outil coûteux. Coûteux pour les familles, en dépit d'un système de bourses perfectionné, coûteux pour les finances de l'État. Comment préserver ses équilibres ?

Intervenants :

- > Jean-Pierre BAYLE, Président de la Mission laïque, ancien sénateur
- > Maryse BOSSIERE, Directrice de l'AEFE
- > Robert DEL PICCHIA, sénateur représentant les Français établis hors de France
- > François DENIS, président de la Fédération des associations des parents d'élèves d'établissement français à l'étranger (FAPEE)
- > André FERRAND, sénateur des Français établis hors de France et président de l'Association nationale des écoles françaises à l'étranger
- > François PERRET, doyen de l'IGEN, ancien directeur du cabinet de Xavier Darcos, chargé de mission pour assurer la mise en œuvre des propositions du rapport Ferrand
- > Bernard ROESCH, proviseur du Lycée Hoche (Versailles), ancien proviseur du Lycée Lyautey

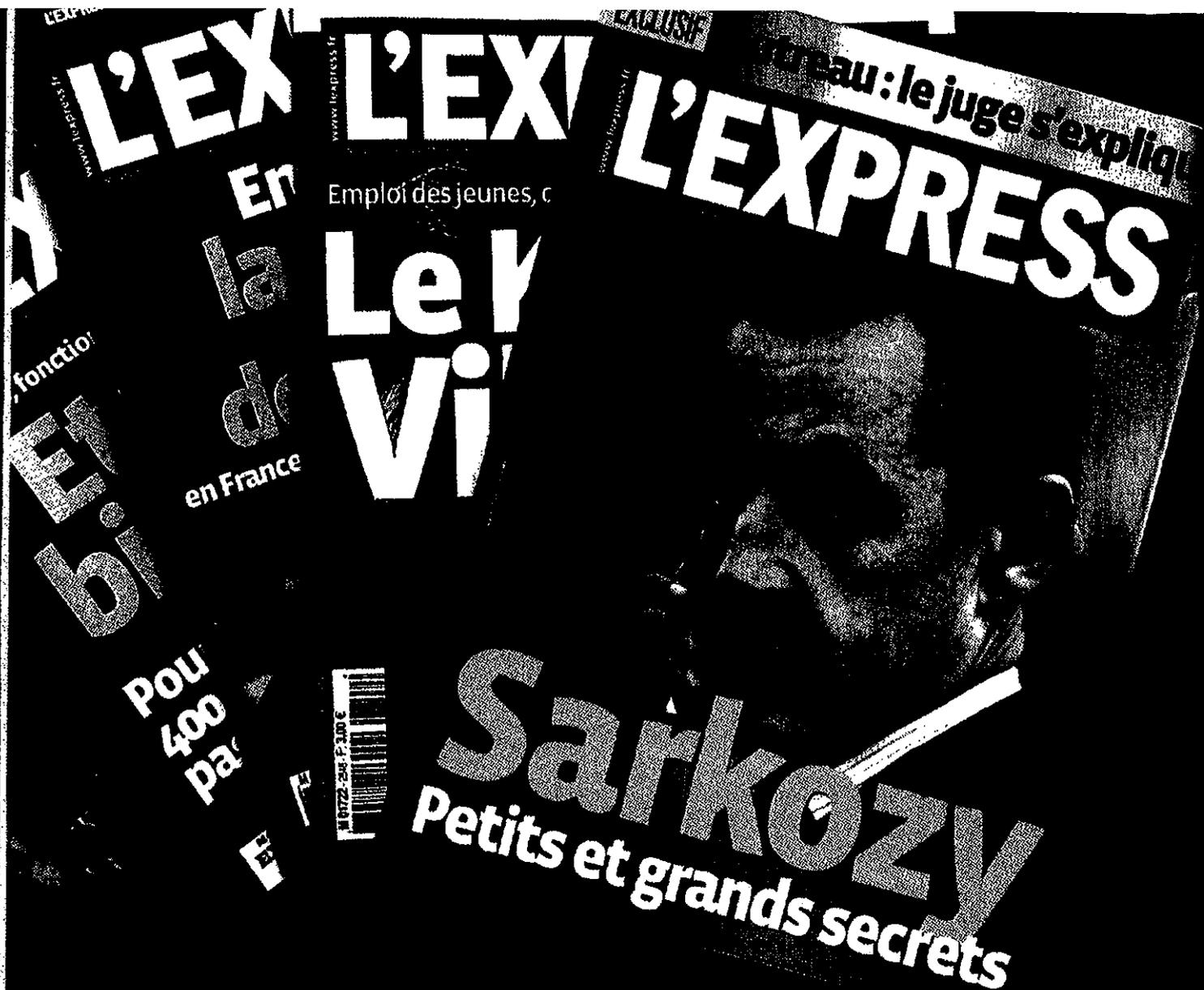
2^{ème} partie : Étudiants étrangers en France : nos meilleurs futurs ambassadeurs

Dans un contexte d'informations hypermondialisé, par quels canaux la France peut-elle se faire entendre ? Une chaîne française d'informations internationales est-elle un luxe ou une nécessité ?

Intervenants :

- > Gérard BINDER, président d'Edufrance
- > Monique CERISIER-BEN GUIGA, sénatrice représentant les Français établis hors de France
- > Elie COHEN, Président du Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants
- > Christian LERMINIAUX, président de l'Université de technologie de Troyes
- > Jean NEMO, président du Conseil d'administration d'EGIDE
- > Antoine VALENZA, vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger
- > Francis VERILLAUD, directeur-adjoint de Sciences Po, directeur des affaires internationales et des échanges





**Mieux
informé
on est plus
fort.**

L'EXPRESS en vente le jeudi

UNISANTO.COM - L'EXE - ADVERTISING

TABLE RONDE N°5

ENTREPRISES FRANÇAISES A L'ÉTRANGER : À LA CONQUÊTE D'UN MARCHÉ DE 6 MILLIARDS D'HABITANTS

14H30 : SALLE DES CONFÉRENCES

DEUXIÈME INVESTISSEUR DANS LE MONDE, DERRIÈRE LA GRANDE-BRETAGNE ET DEVANT LES ÉTATS-UNIS, LA FRANCE DISPOSE D'UN STOCK D'ENVIRON 600 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER (IDE). ON ESTIME À 5.363 LE NOMBRE D'ENTREPRISES FRANÇAISES PRÉSENTES À L'ÉTRANGER. MAIS LES MOTIVATIONS DE L'EXPATRIATION ÉCONOMIQUE SONT DIVERSES ET PARFOIS AMBIGÜES, AVEC D'UNE PART LA RECHERCHE DE NOUVELLES PARTS DE MARCHÉ, D'AUTRE PART LA TENTATION RAMPANTE DE PRODUIRE MOINS CHER AILLEURS, OU ENFIN SIMPLEMENT, LE DÉSIR DE FUIR UN ENVIRONNEMENT CONSIDÉRÉ COMME PEU PROPICE AUX AFFAIRES.

- Présidée par : Jean ARTHUIS, président de la commission des Finances du Sénat, sénateur de la Mayenne
- Animée par : Jacques TRENTESAUX, rédacteur en chef, L'Express

1^{ère} partie : expatriation économique : fuite ou conquête ?

Plusieurs entrepreneurs français à l'étranger livrent leurs témoignages

Intervenants :

- > Roger BONIN, vice-président de l'Assemblée des Français de l'Étranger
- > Corinne BOT, vice-présidente de HR Polyglot Solutions (Sydney)
- > Jacques BRANELLEC, Directeur général de Jewelmer International Corporation (Manille), président de la Chambre de commerce française aux Philippines
- > Jean BURELLE, président du MEDEF International
- > Jean-Bernard GUERRÉE, associé chez Avisé Partners (San Francisco)
- > Michel GUERRY, sénateur représentant les Français établis hors de France
- > Jacques ROSTAING, président de Rostaing Vietnam (Ho Chi Minh Ville)

2^{ème} partie : Encourager les investissements français à l'étranger ?

Avec beaucoup d'acteurs pour des résultats somme toute mitigés, la promotion des investissements français à l'étranger est-elle réellement adaptée ?

Intervenants :

- > Serge BELLANGER, Président de l'Union des Chambres de Commerce et d'industrie françaises à l'Étranger (UCCIFE)
- > Paulette BRISEPIERRE, sénateur des Français établis hors de France
- > Yves-Louis DARRICARRÈRE, directeur général gaz et électricité de Total
- > Louis-Michel MORRIS, directeur général d'UBIFRANCE
- > Yves-Thibault de SILGUY, délégué général du Groupe Suez, ancien commissaire européen chargé des affaires économiques, monétaires et financières
- > Edmond VIVIAND, directeur des actions et de la coopération internationale à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris



PUBLIC
SÉNAT

LA CHAÎNE PARLEMENTAIRE

La télévision qui fait aimer la politique

La télé en 3 D
Directs, Débats, Documentaires

WWW.PUBLICSENAT.FR

DÉBAT DE CLÔTURE

"CES FRANÇAIS QUI RÉUSSISSENT À L'ÉTRANGER"

17H: HÉMICYCLE DU SÉNAT

"FAUT-IL PARTIR POUR RÉUSSIR ? TOUS LES TÉMOINS RÉUNIS DANS CE DÉBAT ANIMÉ PAR JEAN-PIERRE ELKABBACH ONT EN COMMUN UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EXEMPLAIRE DANS UN PAYS QUI N'EST PAS LE LEUR. ILS NOUS DIRONT CE QUI LES A INCITÉS À QUITTER LA FRANCE, COMMENT ILS ONT VÉCU LEUR PARCOURS ET S'ILS SOUHAITENT REVENIR EN FRANCE. DIX REPORTAGES TOUT EN IMAGES RACONTENT LES PARCOURS D'EXPATRIÉS FRANÇAIS SUR TOUS LES CONTINENTS.

Présidé par :

- > Christian PONCELET, président du Sénat

Animé par :

- > Jean-Pierre ELKABBACH, PDG de Public Sénat

En présence des délégués de l'Assemblée des Français de l'étranger avec :

- > Brigitte GIRARDIN, ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie
- > Les 12 Sénateurs représentant les Français établis hors de France

Neuf grands témoins témoignent :

- > Corinne BOT, Vice-Présidente de HR Polyglot Solutions (Sydney), conseiller du commerce extérieur, présidente du comité de gestion du lycée Condorcet.
- > Jacques BRANELLEC, pionnier dans la culture des perles noires aux Philippines, président fondateur de Jewelmer, Vice président de l'Alliance française de Manille
- > Anne COINTREAU, propriétaire du domaine vinicole de Morgenhof (Afrique du sud), lauréate du prix « one of the 40 Leading Women Entrepreneurs of the World » en 2001 décerné par l'association américaine : le « Star Group »
- > Olivier FLEUROT, Directeur général du Financial Times Publishing Group (Londres) depuis 1999 après avoir dirigé les Echos de 1996 à 1999
- > Jean-Louis GASSÉE, associé gérant d'une firme de capital risque, Allegis Capital à San Francisco ; fondateur d'Apple France en 1981, il a été appelé en 1985 par Apple, à Cupertino, Californie, pour remettre sur pied la division Macintosh ; en 1991, il fonde Be, Inc. en 1991, entré au Nasdaq en 1999, et cédé à Palm en 2001
- > Cynthia HOWLETT, présentatrice à la TV O Globo (1^{ère} chaîne du Brésil)

- > Jacques ROSTAING, président de Rostaing SA (Ho Chi Minh), conseiller du commerce extérieur ; ayant rejoint tardivement l'entreprise familiale de cuir créée en 1789, il décide de délocaliser partiellement la production au Vietnam en 1994 pour pouvoir conserver des emplois en France. Aujourd'hui il s'apprête à ré-investir en France
- > Arnaud VAISSIÉ, PDG et co-fondateur d'International SOS (Londres), président des conseillers du commerce extérieur du Royaume-Uni

10 reportages de "success stories" à l'étranger

- > Guy COGEVAL, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal
- > Bertrand de BILLY, chef de l'orchestre de la radio publique autrichienne (Vienne)
- > Monique DELAMARE, responsable d'un site Total au Mexique
- > Zina EL GHERIBI-SCHMITZ, Senior Associate Galileo Global Advisors (New York)
- > Didier RECHATIN, président fondateur de Promotheo (Suède)
- > Jérôme REYNES, fondateur de Le fournil, chaîne de boulangeries (Chili)
- > Lionel RICHARD, chef cuisinier de l'Hôtel Impérial, Yannick POUPON, directeur général du Taj Hôtel et Jean-François PEALEZ, Chef de cuisine de l'hôtel Oberoi Delhi (New Delhi)
- > MONTAGUT : une délocalisation à l'envers (Chine) ; Alors que le marché mondial est submergé par les vêtements chinois, Montagut, une PME française qui emploie 250 personnes en Ardèche, réussit à exporter en Chine 650 000 polos par an
- > Le consulat de France à Londres (il gère une population supérieure à celle de la ville de Rennes)



PARIS BRUXELLES WASHINGTON

LONDRES SINGAPOUR LUXEMBOURG



La Banque des Français vivant à l'étranger

Banque Transatlantique

Filiales

BLC GESTION

26 avenue Franklin D. Roosevelt
75008 Paris
France
Tél. : + 33 (0) 1 56 88 76 90
Fax. : + 33 (0) 1 56 88 76 99
Info@bhc.fr

Banque Transatlantique Belgium

Rue de Crayer 14
B 1000 Bruxelles
Belgique
Tél. : + 32 2 626 02 70
Fax. : + 32 2 626 02 71
btb@banquetransatlantique.be

Banque Transatlantique Jersey limited

PO Box 206 - 47/49 La Motte Street
St Heller - Jersey JE4 OXR
Channel Islands
Tél. : + 44 1534 881 471
Fax. : + 44 1534 881 473
btjersey@banquetransatlantique.com

Mutuel Bank Luxembourg

17 Côte d'Elch- BP 884
L 2018 Luxembourg
Tél. : + 352 46 99 891
Fax. : + 352 46 99 89 222
mutbank@e-l.com

Siège social

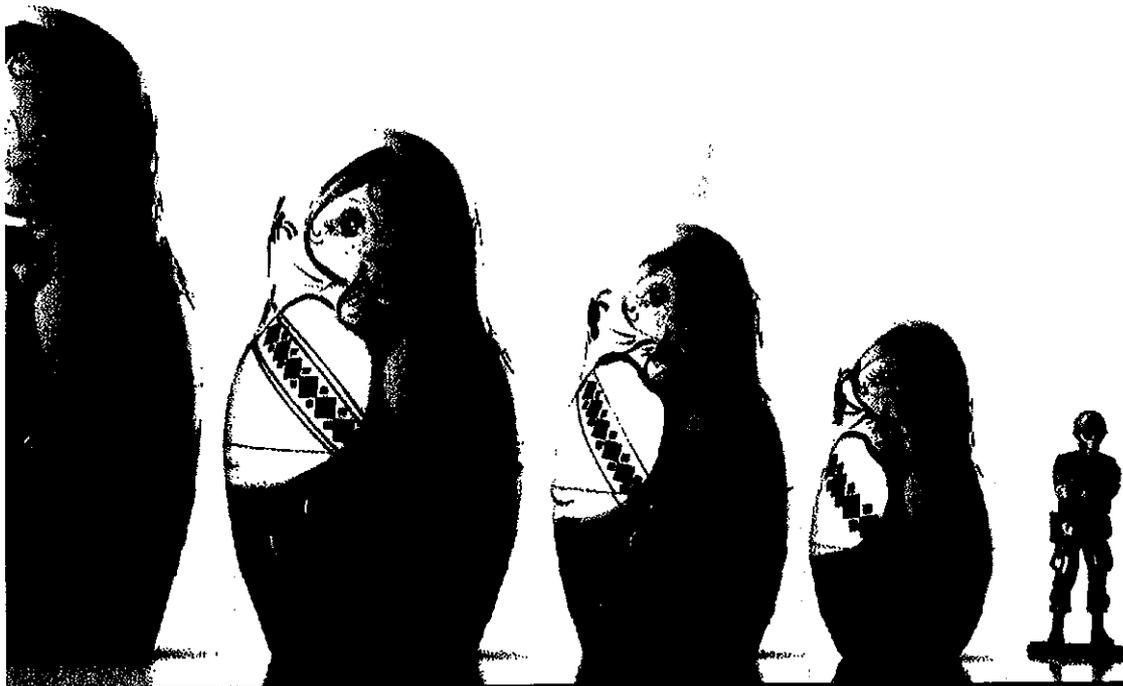
26, avenue Franklin D. Roosevelt - 75372 Paris Cedex 08
Tél. : + 33 (0) 1 56 88 77 77 - Fax : + 33 (0) 1 42 25 33 33
www.banquetransatlantique.com

Bureaux de Représentation

LONDRES - blondres@banquetransatlantique.com
WASHINGTON - btwashington@banquetransatlantique.com
SINGAPOUR - btsingapour@banquetransatlantique.com

CIC Banque Transatlantique

on ne s'arrête pas à la partie visible de l'info



comprendre et décrypter l'actualité
nouveau france info, prenez de l'avance



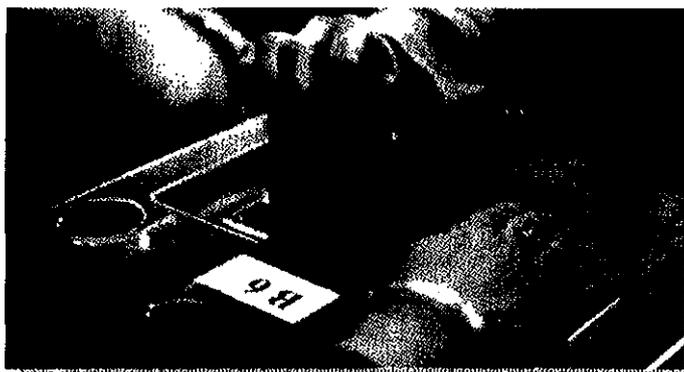
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTION DES CONSEILLERS

A L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Français établis hors de France, vous êtes tous concernés par cette élection.



Dimanche 18 juin 2006

VOTEZ !

L'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) et ses conseillers

1. L'AFE est votre assemblée représentative. Elle est présidée par le ministre des Affaires étrangères.
2. L'AFE s'est substituée au Conseil supérieur des Français de l'étranger.
3. L'AFE donne au Gouvernement des avis sur tous les sujets intéressant les Français établis hors de France (enseignement, droit, affaires sociales, commerce extérieur, fiscalité, emploi, etc.) et sur le développement de la présence française à l'étranger.
4. L'AFE se réunit deux fois par an en assemblée plénière. Son bureau assure la continuité des travaux. Il se réunit quatre fois par an.
5. Vos conseillers sont élus pour six ans au suffrage universel. Ils sont 153 pour le monde.
6. Vos conseillers vous représentent auprès des instances officielles françaises. Ils sont membres de droit des organismes consulaires compétents en matière de sécurité, d'emploi et de formation professionnelle, de protection et d'action sociales et de bourses scolaires.
7. Vos conseillers travaillent au sein de commissions spécialisées : Affaires culturelles et enseignement - Affaires sociales - Finances et affaires économiques - Lois et règlements - Union européenne.
8. Vos conseillers, grands électeurs, élisent vos sénateurs et ont la faculté de parrainer un candidat à l'élection du Président de la République.

FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE VOTONS, C'EST NOTRE DEVOIR.



www.assemblee-afe.fr

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER : UNE CHANCE POUR LA FRANCE

TABLE RONDE N° 1 : LA FRANCE DERRIÈRE SES EXPATRIÉS
(salle Clemenceau – 10h)

Quand il part s'installer à l'étranger, un Français n'est jamais seul. Il a derrière lui l'un des réseaux diplomatique et consulaire les plus denses au monde avec des représentations dans 161 pays. Il dispose d'une Caisse de sécurité sociale unique en son genre (CFE) qui permet aux expatriés d'avoir, quelle que soit leur situation, la même Sécurité sociale qu'en France. Il peut scolariser ses enfants dans l'un des 412 établissements scolaires de l'AEFE ou de la Mission laïque présents dans 120 pays et bénéficier pour ce faire de bourses délivrées par l'AEFE.

Mais la France n'a qu'une image très imparfaite de sa « diaspora ». Sur les 2,2 millions de Français estimés vivre à l'étranger, seuls 1,2 million sont immatriculés dans les consulats.

Autre aspect méconnu, et ceci malgré le caractère lacunaire des statistiques consulaires, un dixième des Français résidant à l'étranger environ connaît une précarité immédiate ou différée et une minorité d'entre eux vit dans la misère. Certains, notamment en Afrique, dans l'Océan indien et en Amérique latine sont dans l'impossibilité de se soigner faute de pouvoir acquitter les cotisations à la CFE.

Enfin, la situation budgétaire de la France conduit à une restructuration drastique du réseau consulaire avec la fermeture d'un grand nombre de consulats.

Comment améliorer la connaissance statistique des Français de l'étranger ?

Comment lutter contre l'exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger ?

Les conditions d'attribution des bourses scolaires sont-elles optimales ? L'accès à la CFE est-il trop élitiste ?

Le réseau de la France à l'étranger est-il correctement dimensionné ?

Autant de questions auxquelles cette table ronde tentera de répondre

Est pressenti pour présider la table ronde :

- Nicolas ABOUT, sénateur (UDF) des Yvelines, Président de la Commission des Affaires sociales

Sont pressentis pour être animateurs :

- Jean-Pierre CANTEGRIT, sénateur (UMP) des Français établis hors de France, président de la Caisse des Français de l'étranger (CFE)
- Monique CERISIER-BEN GUIGA, sénatrice (socialiste) des Français établis hors de France, auteur d'un rapport au premier ministre sur l'exclusion sociale dans les communautés françaises à l'étranger.
- Christiane KAMMERMAN, sénatrice (UMP) des Français établis hors de France
- Marie-France CHATIN-LAROCHE, journaliste à RFI

Sont pressentis comme intervenants :

- François BARRY DELONGCHAMPS, directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France (DFAE)
- Gérard PELISSON, président de l'UFE
- François NICOULLAUD, président de l'ADFE
- Renaud MUSELIER, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de mission à la Présidence de la République pour les Français de l'étranger
- Raymond-François Le BRIS, préfet, auteur d'un rapport au premier ministre sur l'organisation et le fonctionnement des services de l'Etat à l'étranger
- Ramon CASAMITJANA, Président du Comité d'entraide aux Français rapatriés
- Philippe RIVALLAN, président d'April Mobilité
- Un administrateur de l'INSEE (Bernard GENTIL ou Jean-Paul BLANDINIÈRES)
- Bruno-Julien LAFERRIÈRE, PDG de la banque Transatlantique
- Roger BONIN, vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger
- Marc VILLARD, vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger
- Antoine VALENZA, vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger
- Pierre-Yves Le BORGNE, délégué national du Parti socialiste pour les Français de l'étranger
- Jean-Paul LACAM, directeur général du groupe Taitbout
- Rémi ROBINET-DUFFO, président du groupe Henner, président du MEDEF Paris

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER : UNE CHANCE POUR LA FRANCE

TABLE RONDE N° 2 : GUERRE DES NORMES : SAVOIR-FAIRE, FAIRE-SAVOIR
(salle Médicis – 10h)

Le code civil Napoléonien a fait du droit français un modèle par les valeurs et la technique législative véhiculées. Cependant les systèmes juridiques nationaux sont aujourd'hui en compétition les uns avec les autres et la France semble perdre du terrain par rapport au modèle anglo-saxon, qui serait plus adapté au monde économique. Ainsi, à en croire le rapport Doing Business 2004 de la Banque mondiale, les pays de « tradition juridique française » se classeraient presque toujours derrière les États relevant de traditions juridiques plus dynamiques, et en particulier, c'est-à-dire derrière ceux qui appartiennent à la famille juridique issue de la **common law**.

Or les normes juridiques et comptables sont déterminantes pour assurer une influence économique et culturelle. Comment la France peut-elle reconquérir sa place ?

Sur un marché mondial où la pratique de l'anglais est désormais la norme, ne faut-il pas renoncer à la francophonie et se résigner au multilinguisme pour permettre la diffusion plus large du modèle juridique et des normes français ?

A quand la création d'une Fondation pour la promotion du droit français à l'étranger souhaitée par le Président de la République ?

Par ailleurs, la France est-elle suffisamment présente dans les instances internationales et notamment dans les institutions européennes, elle qui est souvent accusée d'être une piètre « lobbyiste » ?

Autant de questions auxquelles cette table ronde tentera de répondre.

Est pressenti pour présider la table ronde :

- Jean-Jacques HYEST, sénateur UMP de Seine-et Marne, président de la Commission des Lois

Sont pressentis pour être animateurs :

- Christian COINTAT, sénateur (UMP) des Français établis hors de France
- Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, sénatrice (UMP) des Français établis hors de France
- Richard YUNG, sénateur (socialiste) des Français établis hors de France
- Emmanuel KESSLER, rédacteur en chef adjoint à Public Sénat

1^{ère} partie : la présence des Français dans les institutions européennes et internationales

Sont pressentis comme intervenants :

- Pascal CLEMENT, ministre de la justice, garde des sceaux
- Paul-Albert IWEINS, président du Conseil National des Barreaux
- Laurent LEVESQUE, vice-président du Conseil supérieur des Experts-comptables
- Jacques BARROT, Vice-président de la Commission européenne chargé des transports
- Michel BARNIER, ancien ministre des affaires étrangères, ancien commissaire européen
- Pascal LAMY, directeur général de l'OMC
- Jean-Marc BAÏSSUS, délégué général d'ACIJURIS
- Claude REVEL, fondatrice du cabinet d'Intelligence économique « Iris Action », ancienne, Déléguée générale du Syndicat des entrepreneurs français internationaux (SEFI), Conseiller du commerce extérieur
- Bernard REYNIS, premier vice-président du Conseil supérieur du notariat

2^{ème} partie : l'influence du modèle institutionnel, juridique et normatif français

- Florence NICOLAS, directrice générale d'AFAQ AFNOR international et vice-présidente du comité européen des normes
- Jean-Paul DELEVOYE, Médiateur de la République
- Pierre VALLA, délégué interministériel aux normes
- Laurent DEJOIE, président du Conseil supérieur du notariat
- Jean-Pierre ALIX, président du Conseil supérieur des Experts-comptables
- Jean-Marie BURGUBURU, bâtonnier du barreau de Paris
- Jean-Claude MAGENDIE, président d'ACQJURIS (Association pour le développement de la coopération juridique et judiciaire créée en 1998)
- Guy CANIVET, premier président de la Cour de Cassation
- Renaud DENOIX DE SAINT-MARC, vice-président du Conseil d'Etat, membre de l'Académie des sciences morales et politiques
- Xavier de VILLEPIN, sénateur honoraire, ancien sénateur représentant les Français établis hors de France
- Frédéric CHARILLON, chercheur au CERI, professeur de Science politique, spécialiste du lobbying dans l'Union européenne, auteur notamment de « La politique étrangère à l'épreuve du transnational » (L'Harmattan) et de « Politiques étrangères : ruptures et continuité »
- Jean-François GIRARD, Président de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Frédéric ROUVILLOIS, professeur agrégé de droit public à l'Université de Paris V, auteur pour la Fondation pour l'innovation politique d'un colloque sur le thème : « Le modèle juridique français est-il un obstacle au développement économique ? »
Colloque organisé par la Fondation pour l'innovation politique
- Michel GRIMALDI, Professeur à l'Université Panthéon - Assas (Paris II), président de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française
- Marc FRILET, secrétaire général de l'Institut français des experts juridiques à l'international (IFEJI, créé en 1998)
- NGuyen VAN BINH, Directeur de la maison du droit de Hanoi
- Marc-Olivier GENDRY, conseiller auprès de la représentation permanente du gouvernement auprès de l'Union européenne
- Michel SCHAFFHAUSER, chef de la Mission des fonctionnaires internationaux (MFI)

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER : UNE CHANCE POUR LA FRANCE

**TABLE RONDE N° 3 : LA CULTURE FRANÇAISE : QUELLE PLACE SUR UN
MARCHÉ HAUTEMENT CONCURRENTIEL ?**
(salle des Conférences – 11h)

La France est présente à l'étranger à travers un réseau de 1.081 Alliances françaises (dont 283 bénéficient de l'aide du gouvernement français) dans 130 pays, fréquentées par environ 400 000 étudiants. Il existe par ailleurs 151 Instituts et centres culturels français à l'étranger.

La « vie à la française » peut-elle s'exporter à l'étranger ? Par quels moyens ?

Qu'est-ce qui constitue aujourd'hui « l'exception culturelle française » ?

La France en fait-elle assez pour valoriser la culture et la langue françaises à l'étranger ?

La francophonie est-elle en perte de vitesse ?

Cette table ronde tentera de répondre à toutes ces questions et plus.

Est pressenti pour présider la table ronde :

- Jacques VALADE, sénateur (UMP) de la Gironde, Président de la Commission des Affaires Culturelles

Sont pressentis pour être animateurs :

- Louis DUVERNOIS, sénateur des Français établis hors de France, Président de l'ADIFLOR
- Pierre BIARNÈS, sénateur (CRC) des Français établis hors de France
- Thierry GUERRIER, directeur adjoint, directeur de la rédaction de France Info

Sont pressentis comme intervenants :

- Brigitte GIRARDIN, Ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie
- Véronique BOUFFARD, déléguée générale d'UNIFRANCE
- Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie
- Jean-Pierre de LAUNOIT, Président de l'Alliance française
- Albert UDERZO, dessinateur, auteur d'Astérix
- Philippe ETIENNE, directeur général de la coopération internationale et du développement (DgCID)
- Le Président de l'Institut Cervantès ou de l'Institut Goethe
- Jean-Claude JACQ, secrétaire général de l'Alliance française
- Olivier POIVRE D'ARVOR, directeur de l'Association française d'action artistique (AFAA)
- Jean-Jacques AILLAGON, Président de TV5
- Alain de POUZILHAC, président du directoire de la CFII chaîne française d'information internationale
- Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, sénateur représentant les Français établis hors de France
- Antoine SCHWARZ, président de RFI
- Michèle GENDREAU-MASSALOUX, recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie
- Dominique WOLTON, docteur en sociologie, Directeur de Recherche au C.N.R.S, Membre du Haut Conseil de la Francophonie
- Margaret MENEGOSZ, présidente d'UNIFRANCE
- Hervé BOURGES, président de l'Union internationale de la presse francophone (UPF)
- Jacques BLOT, président de l'Association pour la diffusion de la pensée française (adpf)
- Martine DEFONTAINE, secrétaire générale de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) ou Jean-Pierre CUQ, vice-président
- Françoise PLOQUIN, rédactrice en chef de la revue Le français dans le monde
- Jacques PECHEUR, Délégation générale à la langue française et aux langues de France
- Suzy HALIMI, présidente du Centre international d'études pédagogiques ou Albert PRÉVOS, directeur
- Un responsable de Centre culturel français à l'étranger

II. ÉPREUVE DE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ORALE

(Préparation : 15 minutes - durée 10 minutes - coefficient 1)

Vous êtes placé(e) en situation d'accueil téléphonique et devez répondre aux questions d'un correspondant après un temps de préparation destiné à vous permettre de prendre connaissance des documents joints.

**Vous êtes secrétaire au service du Secrétariat général de la Questure,
service qui a la charge de la réservation des salles du Palais du
Luxembourg.**



SERVICE
DU SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL
DE LA QUESTURE

**PRESCRIPTIONS APPLICABLES AUX MANIFESTATIONS
ORGANISÉES DANS L'ENCEINTE DU PALAIS DU LUXEMBOURG**

Juin 2006

Le Bureau du Sénat a subordonné le déroulement de toute manifestation dans l'enceinte du Palais du Luxembourg au respect, par ses organisateurs, de quelques procédures destinées notamment à préserver, dans de bonnes conditions, la sécurité du Sénat. **Seules les manifestations placées sous le patronage d'un Sénateur en exercice sont agréées.** Toute autorisation donnée emporte obligation pour les organisateurs de respecter les prescriptions suivantes :

1° - Accès au Palais du Luxembourg

L'accès des participants dans l'enceinte du Palais est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité et d'une invitation, puis au passage par des portiques de détection. Il nécessite le port d'une contremarque autocollante fournie par le Sénat et distribuée par les organisateurs. Il est déconseillé de l'apposer sur des vêtements fragiles (cuir, peau retournée...), le Sénat ne pouvant être tenu pour responsable d'éventuels dommages.

Les délais impliqués par ces procédures nécessitent de prévoir une marge horaire suffisante.

2° - Liste nominative des invités

Le dépôt préalable (l'avant-veille au plus tard), auprès du Service du Secrétariat Général de la Questure, de la liste nominative des participants, établie par ordre alphabétique, seule susceptible de permettre une identification rapide des invités, est exigé et conditionne le maintien de la manifestation.

3° Dispositions relatives aux salles

▫ **Salons de Boffrand, Salles Médicis, Clemenceau et Victor Hugo**

La **Salle Médicis**, les mardis, mercredis et jeudis ainsi que la **Salle Clemenceau**, le mercredi, sont réservées, aux réunions internes au Sénat (réunions des groupes politiques, des commissions, de leurs groupes d'études ou de travail, des délégations

parlementaires et des groupes interparlementaires d'amitié). Aucun musicien ne peut se produire dans ces deux salles.

Les **Salons de Boffrand** peuvent accueillir des réunions, des réceptions et des concerts tous les jours.

Peuvent être agréées, à condition d'être placées sous le patronage d'un Sénateur en exercice, les demandes de groupements d'élus, d'organismes internationaux, d'organismes d'intérêt public ou de personnes, **n'ayant ni but lucratif, ni caractère commercial, ni intérêt purement professionnel, promotionnel ou corporatif.**

Les cérémonies familiales ne peuvent être accueillies dans les salles.

La mise à disposition des locaux ne pourra se poursuivre au-delà de 20 heures.

Le Service du Secrétariat Général de la Questure établit et publie mensuellement le calendrier des réunions prévues.

▫ **Salles du 26, rue de Vaugirard**

Les salles de réunion du sous-sol de l'immeuble sis 26, rue de Vaugirard, dénommées **Salles Monnerville et Vaugirard**, sont exclusivement réservées à l'usage des Sénateurs pour la tenue de réunions internes telles celles des groupes politiques, des Commissions, de leurs groupes d'études ou de travail, des délégations parlementaires et des groupes interparlementaires d'amitié, groupes d'études ou de travail du Sénat et pour la tenue de réunions communes à deux ou plusieurs de ces formations du Sénat ou du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Toutefois, dans la mesure où **l'objet de la réunion a un lien direct avec l'activité parlementaire**, les salles peuvent être mises à la disposition d'organismes extérieurs. Elles ne peuvent être utilisées ni au-delà de 20 heures, ni le dimanche.

Les demandes d'utilisation de ces salles doivent être adressées au Service du Secrétariat Général de la Questure.

▫ **Salle René Coty**

Des conférences de presse ou des réceptions (cocktails ou buffets) peuvent être organisées dans la Salle René Coty. Elle ne peut être utilisée ni au-delà de 20 heures, ni le dimanche. Les demandes d'utilisation doivent être adressées au Service du Secrétariat Général de la Questure.

▫ **Salles des Commissions**

Les salles affectées aux Commissions sont réservées à leurs réunions et à celles des groupes de travail ou d'études créés en leur sein ainsi qu'aux réunions des groupes interparlementaires d'amitié.

Toutefois, lorsque les Commissions ou les groupes de travail, d'études ou interparlementaires d'amitié, ne tiennent pas séance, ces salles peuvent, par décision des Questeurs, être momentanément mises à la disposition d'un Sénateur pour des réunions dont l'objet est directement lié à l'activité législative du Sénat. La demande de mise à disposition est signée par le **Sénateur intéressé** ; elle doit exposer **l'objet de la réunion** et répondre aux prescriptions du 2° concernant le dépôt préalable de la liste nominative des participants et la présentation par chaque participant d'une pièce d'identité à l'entrée du Palais.

La mise à disposition des locaux ne pourra se poursuivre au-delà de 20 heures.

▫ **Salle des Conférences**

La salle des Conférences peut être, à l'exclusion de tout autre manifestation, utilisée pour la tenue de concerts de musique de chambre.

Aucune visite du Palais n'est autorisée dans le cadre de la réservation de l'une des salles précitées

4° Dispositions relatives aux restaurants

L'accès au Restaurant des Sénateurs est réservé aux Sénateurs, à leurs invités ainsi qu'aux personnes qui y sont autorisées par les Questeurs, les Sénateurs y étant admis par priorité. Des personnes extérieures au Sénat peuvent exceptionnellement y avoir accès sur autorisation spéciale du Service du Secrétariat Général de la Questure

L'accès au Restaurant du Personnel et au libre-service est ouvert exclusivement aux fonctionnaires du Sénat, aux membres du Cabinet du Président, ainsi qu'aux membres des secrétariats administratifs des groupes politiques, aux secrétaires et assistants des Sénateurs et aux journalistes accrédités.

Les banquets organisés dans les conditions déterminées par les Questeurs ne peuvent se prolonger au-delà de 23 heures.

Les participants aux manifestations pour lesquelles le Sénat met des salles à disposition peuvent avoir accès au restaurant des Sénateurs sous réserve de l'autorisation du Secrétaire général de la Questure, les lundi et vendredi, et pour un service de déjeuner après 13 heures ou de petit-déjeuner avant 9 heures.

Une décision des Questeurs précise les conditions d'application du présent article.

5° - Stationnement des voitures

L'impossibilité de laisser stationner les véhicules dans l'enceinte du Palais du Luxembourg doit être indiquée préalablement aux participants par une mention imprimée sur le carton d'invitation ou un papillon joint à celui-ci¹. Cette interdiction ne s'applique pas aux personnalités qui disposent d'un droit permanent de stationnement dans le Palais.

6° - Stationnement des autocars

Les cars de tourisme déposent les visiteurs le long des arcades de la rue de Vaugirard, la traversée de cette rue doit s'effectuer sous l'autorité du responsable du groupe qui veillera à ce que les visiteurs empruntent, de manière ordonnée et prudente, le passage pour piétons situé à hauteur du 15 ter.

Le stationnement de ces cars n'est possible que sur l'aire prévue à cet effet, rue Auguste Comte où ils devront se rendre.

7° - Accueil des invités

L'accès des invités et des intervenants -pendant toute la durée de la manifestation- est impérativement subordonné à la présence d'un ou plusieurs organisateurs aux postes de contrôle situés dans l'une des salles d'accueil de la rue de Vaugirard. Ils sont chargés du filtrage des participants avec présentation systématique d'une pièce d'identité et de l'invitation puis de la remise des badges. Ils tranchent en cas de litige sur une invitation.

8° - Nature des manifestations

Les organisateurs s'engagent à ce que leur manifestation n'ait ni but lucratif, ni intérêt purement professionnel, promotionnel, corporatif ou privé. **Aucun acte commercial ne peut donc être autorisé dans l'enceinte du Palais du Luxembourg.**

9° - Remboursement forfaitaire de frais d'utilisation des salles

Les bénéficiaires d'une mise à disposition d'une salle de réunion contribuent aux charges afférentes à son fonctionnement et à son entretien. Ces charges donnent lieu au versement d'une redevance dont le montant, pour une demi-journée, s'élève à 1500 € pour les Salons de Boffrand, 750 € pour les salles Médicis et Clemenceau, 375 € pour la salle Monnerville, 200 € pour les salles Victor Hugo et René Coty. Un supplément de 200 € par demi-journée sera demandé le dimanche pour les salles Médicis et Clemenceau. La salle Vaugirard est mise à disposition gratuitement.

¹ Il est d'usage de recommander aux invités le stationnement dans les parcs publics situés sous la place Saint-Sulpice et, sous le Marché Saint-Germain.

10° - Prestations techniques

Les demandes de prestations techniques (enregistrement audio ou vidéo, projection, rétroprojection, traduction...) doivent être formulées au plus tard 10 jours avant la réunion.

L'enregistrement vidéo donne lieu à une redevance forfaitaire de captation s'élevant à 1.960 € par journée en semaine dont le règlement doit être effectué par l'organisateur une semaine avant la manifestation. Cet enregistrement ne peut faire l'objet d'aucune utilisation commerciale. **Il ne peut s'effectuer que dans les salles Médicis et Clemenceau.**

Les cassettes audio fournies par les organisateurs et enregistrées sont à retirer dès la fin de la manifestation et en tout état de cause ne seront pas conservées au-delà de 15 jours. **L'enregistrement audio ne donne pas lieu à redevance.**



MISE A DISPOSITION DE LA SALLE

• Médicis (246 places)	• Monnerville (117 places)
• Clemenceau (262 places)	• Vaugirard (47 places)
Accès par le 15 rue de Vaugirard (sauf le dimanche)	Accès par le 15 ter rue de Vaugirard

- Salle René Coty (jusqu'à 200 personnes)

- Traiteur de leur choix sauf gérant du Restaurant du Sénat
- uniquement cocktail *debout*
- pas de pause café
à la limite accueil café
(Rayer les mentions inutiles)

• Nom du Sénateur :

• Nom de l'organisateur :

• Objet de la réunion :

• Réunion ouverte à la presse ?

OUI	NON
-----	-----

• Date de la réunion :

Heures :

• Nombre de participants :

• Nom du responsable de la réunion :

Adresse :

:

• Adresse de la facturation des frais éventuels :

La participation à cette réunion est-elle payante ?

OUI	NON
-----	-----

Si oui : Montant de la participation :

Motif de la demande de participation :

Fait le

Signature de l'organisateur, qui déclare avoir pris connaissance des prescriptions applicables aux manifestations organisées dans l'enceinte du Palais du Luxembourg (PJ 2),

N.B. : Ce formulaire, dûment complété, doit être retourné, dans les meilleurs délais, au Service du Secrétariat Général de la Questure, Sénat, 15, rue de Vaugirard 75291 PARIS CEDEX 06, avec lequel il convient de prendre contact (☎ 01.42.34.26.95) pour examiner les diverses modalités matérielles d'organisation de la réunion.

FICHE PRATIQUE

PRÉSENTATION DES SALLES DU SÉNAT

Aucune capacité ne peut être dépassée

- **Salons de Boffrand** : *(sous réserve de l'accord du Président du Sénat)*
 - 600 places debout
 - 400 places assises
- **Salle Médicis** : 246 places assises
- **Salle Clemenceau** : 262 places assises
- **Salle René Coty***
 - buffet ou cocktail : 150 places debout (pas de déjeuner assis)
 - conférence de presse : 40 places assises
- **Salle Monnerville*** : 117 places assises
- **Salle Victor Hugo** : 60 places assises
- **Salle Vaugirard*** : 47 places assises

*** Ces salles ne peuvent être utilisées au-delà de 20 heures
et sont fermées le dimanche**

MODALITÉS D'ACCÈS AUX SALLES :

Salle des Conférences Salle Médicis Salle Clemenceau Salle René Coty Salle Victor Hugo	Par le 15 rue de Vaugirard
--	-----------------------------------

Salons de Boffrand Salle Monnerville Salle Vaugirard	Par le 15 ter rue de Vaugirard
--	---------------------------------------

N.B.

**Les dimanches tous les accès s'effectuent par le 15 ter rue de Vaugirard.
Les jours fériés, le Palais est fermé.
Toutes les salles sont fermées au mois d'août.**

III. ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE

*(préparation 30 mn - durée de l'épreuve 20 minutes - coefficient 1
Seuls les points excédant 10 sur 20 sont pris en compte)*



ANGLAIS



Old? Me?

The new leisured class

NO CAR in the United States relies more on the septuagenarian motorist for its sales than the Buick Park Avenue. Half the people who bought this stately mid-sized luxury model last year were 70 or over (see table 5). But what do those on the eve of retirement buy? Nearly half the buyers of the BMW Z3, a snazzy little sports car, were in their 50s.

And if not a BMW sports car, then perhaps a Harley-Davidson. Last summer the AAAF's magazine ran an article on older bikers, pointing out that over half the buyers were 45 or older and interviewing a gutsy 62-year-old lady who ran the Brooklyn chapter of the Harley Owners Group.

Guessing from the habits of today's old folk what tomorrow's will be like is almost certain to produce the wrong answer. The baby-boomers have done many things later than their parents did, and a few things that the old folk would never have contemplated. They married late and had families late. Quite a few men in their 50s and 60s are in a second marriage, and still raising school-age children. When, a few years ago, the AAAF interviewed people about life's pleasures, it found that 63% of men aged 55-64 and 66% of 65-plusers thought they got as much (or more) fun out of life as they had at a younger age.

Each generation is shaped by its experiences early in life. The baby-boomers matured in vibrant days for politics and culture. Last year Demos, a British think-tank, compiled evidence from a variety of sources to portray "The New Old". It found Britain's baby-boomers are less deferential and less conformist than either older or younger age groups. They are ardent consumers, used to experimenting with brands; they are relatively libertarian, having grown up with women's lib and marijuana (which 27% claim to have used); and they know about ethical consumption: 23% have boycotted a company's products at some point, compared with 13% of the older generation. Only 15% agree that men should earn and women stay home, compared with 39% of older folk.

They are also better educated than older age groups. That may be crucial. It will help to determine not just their health, but how they spend their new-found lei-



Lovely Lauren

sure, Atsushi Seike, a professor of labour economics at Japan's Kato University, argues that today's old in his country do not have the skills to enjoy their leisure, but thinks the next generation does.

The spending patterns of tomorrow's old matters to many companies, which see the largest age group in their market steadily ageing. People tend to spend less when they retire, but they are still a lucrative market. Mariko Fujiwara, who runs the Hakuhodo Institute of Life and Living, a think-tank attached to Japan's second-largest advertising agency, has studied Japanese people in their 50s and 60s and found that they are active, well-informed and often wealthy. Those in Tokyo have become avid consumers of take-away food. When the Okura, one of the oldest hotels in the city, began to offer home-delivered sushi, its sales quadrupled in a year, with an average order of ¥18,700 (\$170). The main customers were well-to-do retired folk.

All sorts of products that promise to hold back the years are pouring on to the market: not just expensive sports cars but hair colours and anti-wrinkle creams, Viagra and hormone-replacement pills, exercise machines and travel catalogues. Japanese electronics companies such as Matsushita and Panasonic are racing to develop specially designed showers and kitchen appliances for older people. Smith

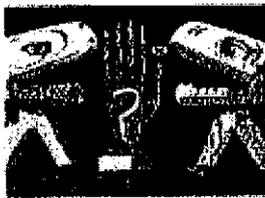
& Nephew, a large European orthopaedics group, is enjoying steeply rising sales as the fairly old begin to buy hip and knee replacements. And at the World Economic Forum in Davos earlier this year, Royal Caribbean Cruises told grey-haired industrialists that the retired are essential to the economics of the industry, because they can fill ships at any time of year.

Youthful advertising executives find it hard to understand this market. The AAAF recently ran a campaign saying, "To most marketers, consumers die the minute they turn 50." But the market is genuinely tricky. Show a pair of silver-haired figures wandering hand-in-hand along the beach and you may lose your audience. One answer, argues Simon Silvester of Young & Rubicam, is to invoke nostalgia, as with an advertisement for Coors beer recalling skiing expeditions of the 1960s. Another is to show Lauren Flutton, whose 60-year-old glamour works with young and old.

Mobile telephony

Why phones are replacing cars

And why this is a good thing



PARKS beautifully", boasts an advertising hoarding for the XDA II, above a glimpse of its sleek silver lines. "Responsive to every turn", declares another poster. Yet these ads, seen recently in London, are selling not a car, but an advanced kind

of mobile phone. Maybe that should not be a surprise. Using automotive imagery to sell a handset makes a lot of sense for, in many respects, mobile phones are replacing cars.

Phones are now the dominant technology with which young people, and urban youth in particular, now define themselves. What sort of phone you carry and how you customise it says a great deal about you, just as the choice of car did for a previous generation. In today's congested cities, you can no longer make a statement by pulling up outside a bar in a particular kind of car. Instead, you make a similar statement by displaying your mobile phone, with its carefully chosen ringtone, screen logo and slip cover. Mobile phones, like cars, are fashion items: in both cases, people buy new ones far more often than is actually necessary. Both are social technologies that bring people together; for teenagers, both act as symbols of independence. And cars and phones alike promote freedom and mobility, with unexpected social consequences.

The design of both cars and phones started off being defined by something that was no longer there. Cars were originally horseless carriages, and early models looked suitably carriage-like; only later did car designers realise that cars could be almost any shape they wanted to make them. Similarly, mobile phones used to look much like the push-button type of fixed-line phones, only without the wire. But now they come

in a bewildering range of strange shapes and sizes.

Less visibly, as the structure of the mobile-phone industry changes, it increasingly resembles that of the car industry (see pages 69-72). Handset-makers, like carmakers, build some models themselves and outsource the design and manufacturing of others. Specialist firms supply particular sub-assemblies in both industries. Outwardly different products are built on a handful of common underlying "platforms" in both industries, to reduce costs. In each case, branding and design are becoming more important as the underlying technology becomes increasingly interchangeable. In phones, as previously happened in cars, established western companies are facing stiff competition from nimbler Asian firms. Small wonder then that Nokia, the world's largest handset-maker, recruited its design chief, Frank Nuovo, from BMW.

That mobile phones are taking on many of the social functions of cars is to be welcomed. While it is a laudable goal that everyone on earth should someday have a mobile phone, cars' ubiquity produces mixed feelings. They are a horribly inefficient mode of transport—why move a ton of metal around in order to transport a few bags of groceries?—and they cause pollution, in the form of particulates and nasty gases. A chirping handset is a much greener form of self-expression than an old hanger. It may irritate but it is safe. In the hands of a drunk driver, a car becomes a deadly weapon. That is not true of a phone (though terrorists recently rigged mobile phones to trigger bombs in Madrid). Despite concern that radiation from phones and music causes health problems, there is no clear evidence of harm, and similar worries about power lines and computer screens proved unfounded. Less pollution, less traffic, fewer alcohol-related deaths and injuries: the switch from cars to phones cannot happen soon enough. ■

Japanese toys

Playtime

10270

Toy makers are bringing childhood back to adults to broaden their market

TOYS are usually among the first industries that migrate to low-cost economies. And toy makers generally need plenty of children around. So it might seem like something of a miracle that Japan—the richest big country in Asia by far, and one that has an ageing and shrinking population—has retained a vibrant toy industry. A stress on technology and design is the predictable part of the reason why. Less obviously, Japanese manufacturers have realised that they can expand the ¥700 billion (\$6 billion) domestic market for toys, by marketing to adults as well as children.

Japanese men in their early middle-age can now relive the hit television series of the 1970s, which featured super-heroes and super-robots piloted by brave men out to save the world. These champions are now back, with more pizzazz. Robot Okoku (Kingdom), a shop in Akihabara, Tokyo's geek district, has sold a couple of thousand remote-controlled robots, made by Kondo Kagaku, in the past two years. The walking robot has 17 motors and a 100-page manual and costs ¥126,000 (\$1,105). Most customers, says Yamato Goto of Robot Okoku, are men who had fantasies of piloting their hero robots. Now, they can go into battle at robot tournaments held across the country.

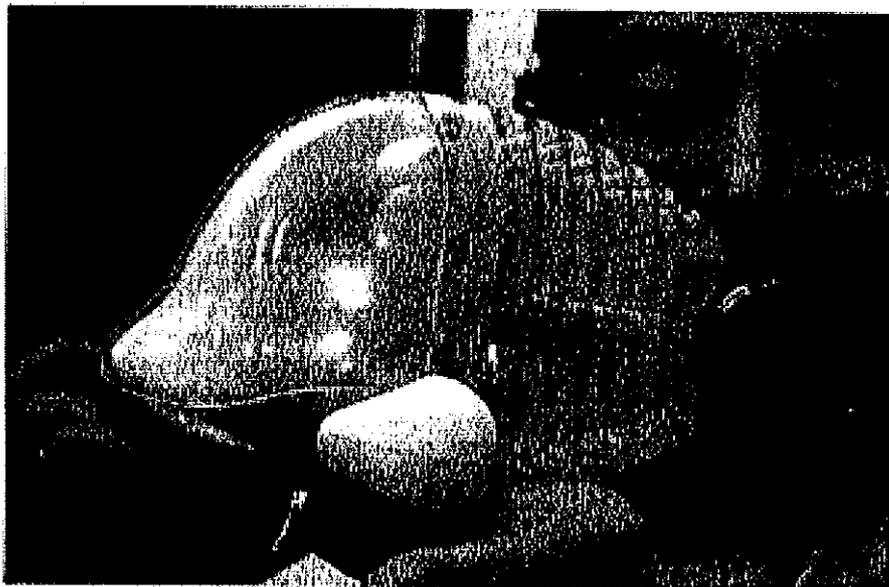
Toy makers are rushing to come up with other new toys that appeal to adults. They are taking advantage of a growing trend

among busy salaried men to put more emphasis on relaxation and fun. The stores in Akihabara that sell models and robots costing several thousand yen are not the only ones that are doing well. Retailers have also discovered that cheaper "masked raider" belts aimed at children have been a surprise hit among 30- and 40-year-old men, highlighting the potential of a broader market for nostalgia.

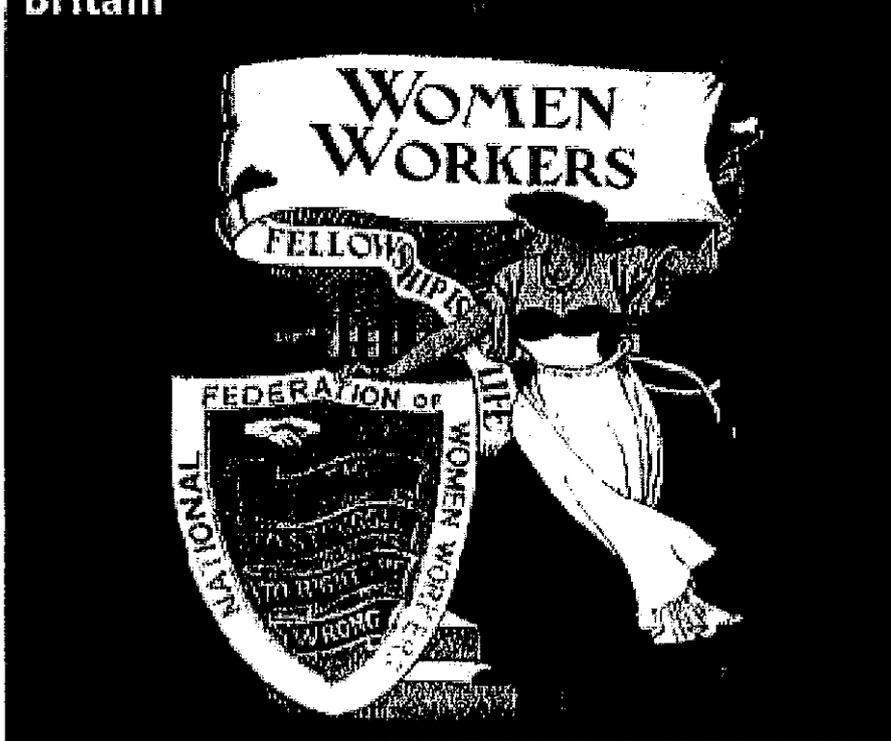
Toys that help people to relax have also boosted sales. Primo Puel, a cuddly doll version of a five-year-old boy, is fitted with sensors and five levels of happiness, can talk a bit and needs care. It has been a big hit with women over 40, whose own children have left home. "Lullie Jammer", a toy jazz band, is also a hit—this time with men. Hidomari no tami (sunshine people), plastic dolls with simple smiley faces, are hot, not just in Japan but in America too. Other local successes include Sega's Homestar Planetarium, which brings the wonders of the night sky into the living room.

Abandoning high-tech for simplicity has been another surprising success. Toys such as Yakyuu-han, a baseball game on a small field with plastic players who bat and field, have come back with a vengeance. Besides nostalgia and relaxation, there may be a slightly more sinister reason for the popularity of this and similar games. The toys enable fathers and sons to play together, says Etsuaki Ibuki, the editor of Toy Journal, a trade magazine, who suggests that parents might want more direct contact with their offspring because of disturbing, much-publicised stories of alienated children committing murder.

As if to underline their success, recent top-selling toys in America and Europe have been Japanese. Their zeal to rejuvenate the Japanese market might eventually turn around toy makers' fortunes abroad, too. ■



Perfect for a 40th-birthday present



Also in this section

- 34 Liberal Democrats
- 34 Political science
- 37 Health-service productivity
- 38 Bagshot: Reforming politics

More articles about Britain are available to subscribers at www.economist.com/europe

City: a news briefing and travel guide on London can be found at www.economist.com/cities

Women's pay

The hand that rocks the cradle

Why women are still earning less than men

WHATEVER the truth of the aphorism that a mother's place is in the wrong, it seems that working mothers, at least, are in the wrong place. Or so concludes the Women and Work Commission (wwc), whose long-awaited report on the causes of the "gender pay gap", the difference between men's and women's hourly earnings, was published on February 27th. The commission found that the pay gap (British women in full-time work currently earn 17% less per hour than men) was due not so much to a pattern of paying women less than men for doing the same jobs as to something far harder to root out. Women are making the wrong choices early in their careers and sliding into dead-end part-time jobs after they have children, with serious consequences for their lifetime earnings.

A few days earlier, the European Commission brought out its own report on the pay gap across the whole European Union. Its findings were similar: per hour, European women earn 15% less than men. In America, the difference in median weekly pay is around 10%.

According to the wwc, the gender pay gap opens early. Boys and girls study different subjects in school, and boys' subjects lead to more lucrative careers. They then

take different degrees and work in different sorts of jobs. As a result, average hourly pay for a woman at the start of her working life is only 91% of a man's, even though nowadays she is probably better qualified.

The gap widens to a chasm during women's working lives, for a fundamental biological reason: motherhood. According to the Institute for Fiscal Studies (ifs), a research outfit, the hourly pay of women with children relative to that of men with children falls to 67%. And the Institute for Public Policy Research, another think-tank, recently calculated that a woman with middling skills who has a baby at age 24 loses £564,000 (£981,000) in lifetime earnings compared with one who remains childless. (The figure is lower, although still substantial, if she waits a while.)

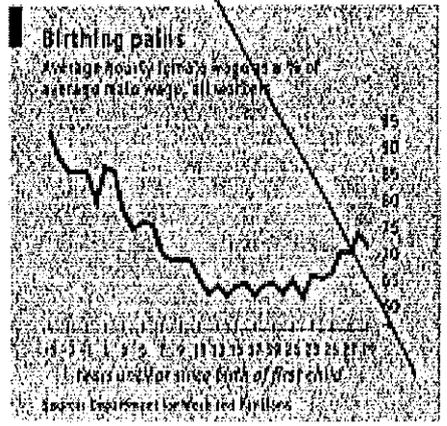
The Labour government sees affordable child care as crucial to narrowing the pay gap. The Conservatives are following suit, trying to re-position themselves as modern and woman-friendly. In a speech on February 27th, George Osborne, the shadow chancellor, hinted that his party would subsidise a wider range of child-care options than the government does currently. He went on to say that it should not be the business of the state whether women choose to work or stay at home

with their children.

He is right. But most British women do not want to work full-time and park their babies in nursery care all day, as mothers in some countries do. They would prefer to work part-time while their children are young, and perhaps have their partners do likewise. (Around two-thirds of British women with children under 11 work part-time.) Often, though, they cannot do this in their current jobs, but must move to a lower-paid, lower-skilled job, or leave the workforce altogether.

Too often this move to the "mummy track" is irreversible. According to the ifs, women's hourly pay recovers only slightly by the time their children leave home, when it is 71% of men's pay, and although their employment rate increases steadily as their children grow up, it never returns to the same level as men's.

One could argue that people should not be protected from the consequences of their own choices. But female workers are





ALLEMAND



Aus Genhofers¹ Labor frisch auf den Tisch

Bundesminister Horst Seehofer (CSU) legt Eckpunkte² für das neue Gentechnik-Gesetz vor. Erleichterungen für Freilandversuche³ der Wissenschaft. Die Hoffnungen der Genbauern allerdings werden enttäuscht. Es bleibt bei strenger rot-grüner Haftung⁴.

VON HANNA GERSMANN

Brötchen, Müsli oder Pfannkuchen enthalten demnächst eine Portion Gentechnik. Ob der Verbraucher sie will oder nicht, spielt dabei keine Rolle. So prophezeit es Bärbel Höhn, die Fraktionsvize der Grünen. Denn Bundesagrarminister Horst Seehofer (CSU) novelliert⁵ das Gentechnik-Gesetz - und hat ein Eckpunktepapier fertig gestellt, das der taz⁶ vorliegt.

Demnach sollen hierzulande künftig neuartige Pflanzen blühen. Die Furcht der Kritiker: Genweizen⁷, -kartoffeln oder -möhren⁸ breiten sich un bemerkt aus. Studien, die zeigen dass Gentechnik krank macht, gibt es zwar keine. Aber die meisten Bürger scheuen vor Designerfood zurück. CDU-Bundeskanzlerin Angela Merkel aber will die Gentechnik fördern.

Seehofer erleichtert nun vor allem Forschern, mit Genpflanzen auf dem Acker⁹ zu experimentieren. Schon heute bauen Wissenschaftler fremde Erbsubstanzen etwa aus Choleraviren in Kartoffeln ein. Genpflanzen sollen in Zukunft Impfstoffe¹⁰ und Pillen liefern. Wenn Pharmapollen auf ein anderes Feld, müssen die Früchte darauf vernichtet werden - noch. Künftig könnten die Experten Pharmapflanzen draußen aufpäppeln¹¹ - "ohne dass sie zuvor auch nur eine Studie zu Gesundheitsrisiken machen müssten", erklärt Henning Strodthoff von Greenpeace. Und: Werde der Acker des Nachbarn kontaminiert, dürfte dieser seine Ernte trotzdem als Lebensmittel verkaufen. Diese laxen¹² Regeln widersprechen aber EU-Recht.

Die Beamten im Haus Seehofer schreiben in einem Aktenvermerk¹³: "Es ist wahrscheinlich, dass die Kommission die (...) Regelung beanstanden¹⁴ wird." Allerdings: Brüssel moniere¹⁵ das Gesetz frühestens nach sechs Monaten. Und: Auch die anderen Mitgliedstaaten schauten "einfach nicht so genau hin".

¹ Genhofer: Wortspiel mit dem Namen des deutschen Landwirtschaftsministers (Horst Seehofer) und dem Wort Gen.

² Die Eckpunkte geben für etwas: donner les grandes lignes, le cadre de qch.

³ Der Freilandversuch: expérimentation en plein air.

⁴ Die Haftung: la responsabilité.

⁵ Novellieren: amender.

⁶ Die taz: die Tageszeitung (Berliner linksalternative Tageszeitung).

⁷ Der Weizen: le froment.

⁸ Die Möhre (en): die Karotte.

⁹ Der Acker: le champ.

¹⁰ Der Impfstoff (e): le vaccin.

¹¹ Aufpäppeln: élever, cultiver.

¹² Lax: laxiste.

¹³ Der Aktenvermerk: note concernant un dossier (die Akte).

¹⁴ Beanstanden: critiquer.

¹⁵ Monieren: critiquer.

Berliner Morgenpost.de

Politik

Köhler mahnt Koalition zum Handeln

Bundespräsident fordert verstärkten Kampf gegen Arbeitslosigkeit und mehr Geld für Bildung



Bundespräsident Horst Köhler

Foto: dpa

Berlin - Bundespräsident Horst Köhler hat die große Koalition zu Reformen und entschlossenem Handeln im Kampf gegen die Massenarbeitslosigkeit aufgerufen. "Jetzt kommt es darauf an, dass man sich noch mehr auf das Wesentliche konzentriert", sagte er in einem ARD-Interview. Die Senkung der Lohnzusatzkosten¹ müsse konzentrierter als bisher angepackt² werden. "Das schafft mehr wettbewerbsfähige Arbeitsplätze. Das hilft vor allen Dingen den Menschen mehr netto in der Tasche", so das Staatsoberhaupt³. Mindestens ebenso wichtig sei, dass die gesamte Republik ein neues Verhaltensmuster⁴ verinnerliche: Es werde zuviel konsumiert und zuwenig in Forschung, Bildung und Entwicklung investiert.

Köhler bescheinigte der großen Koalition, in verschiedenen Bereichen "einiges Wichtiges bewegt" zu haben. Er nannte insbesondere die Rente mit 67 oder die Eckpunkte zur Föderalismusreform. Lobend äußerte er sich über Bundeskanzlerin Angela Merkel. Sie habe gezeigt, "dass sie das Amt der Regierungschefin ausfüllt und gut ausfüllt. Keiner zweifelt mehr, dass sie diese Aufgabe kann."

Ein Erfolg seiner zweijährigen Amtszeit sei, mitgeholfen zu haben, das Thema Arbeitslosigkeit stärker im Bewusstsein der Gesellschaft zu verankern, sagte Köhler. "Ich

¹ Die Lohnzusatzkosten: charges salariales.

² Etwas anpacken: s'attaquer, s'acteler (à une tâche).

³ Das Staatsoberhaupt: le chef de l'État.

⁴ Das Verhaltensmuster: modèle de comportement.

möchte, dass wir uns nicht abfinden mit der Massenarbeitslosigkeit. Dieses Ziel verfolge ich, und da bin ich einen Schritt weitergekommen."

Der Bundespräsident nahm Stellung zur Gewalt durch Kinder und Jugendliche. Auf die Frage nach Ursachen für Gewalt an Schulen antwortete Köhler, im Unterricht müsse vermittelt werden: "Auch Kinder und Jugendliche haben Pflichten."

Unterdessen ging der Streit in der Koalition weiter. Nach Arbeitsminister Franz Müntefering (SPD) ging nun auch SPD-Chef Kurt Beck mit den Unions³-Ministerpräsidenten hart ins Gericht. Er warnte seine Unions-Kollegen davor, das Hartz-IV-Korrekturgesetz zu stoppen. "Es darf nicht zu parteipolitisch motivierten Verzögerungen oder gar Blockaden kommen."

In Berlin protestierten gestern mehrere tausend Menschen gegen die Sozialpolitik der Bundesregierung. Zu der Demonstration unter dem Motto "Schluss mit den Reformen gegen uns!" hatte ein Aktionsbündnis aus Erwerbslosen- und Studenteninitiativen, Gewerkschaftsgruppen, Globalisierungskritikern und der Linkspartei aufgerufen.

Aus der *Berliner Morgenpost* vom 4. Juni 2006

³ Die Union = die CDU/CSU.

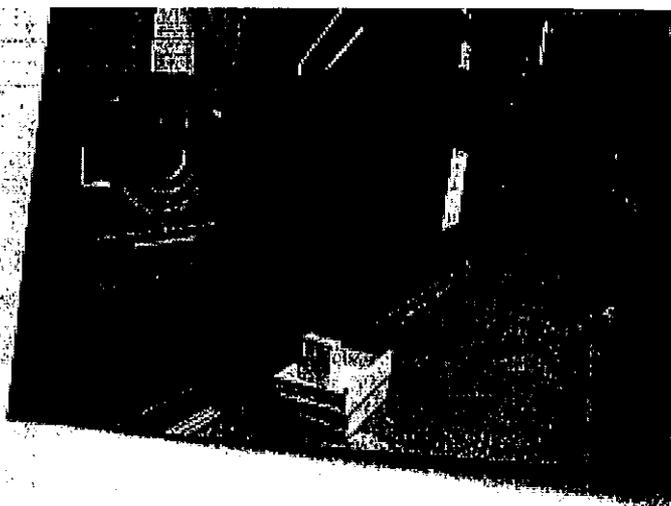


ESPAGNOL



La mortífera soledad de Joyce Vincent

Por Rosa Montero



En 1900 viví durante seis meses en Tavistock, un pueblito del suroeste de Inglaterra. En aquellos días, los británicos estaban haciendo una campaña en televisión para concienciar a los ciudadanos de la necesidad de cuidar a sus vecinos. Si a tu lado vivo un anciano que está solo, explicaban los anuncios, comprueba que no se acumulan en su puerta las botellas de leche ni el correo y pásale de vez en cuando a ver si está bien. Eran unos consejos muy judiciosos, aunque la soledad social que evidenciaban me resultó chocante. Si necesitan hacer semejante campaña, me dijo, es que aquí los viejos deben de morir solos a mansalva. Es curioso, porque, por entonces, esa realidad olvidada me parecía relativamente rara en nuestro país. Ahora, tan sólo 25 años después, también los ancianos españoles aparecen muertos en sus casas con lastimosa frecuencia. Se diría que la desestructuración social y el individualismo han aumentado vertiginosamente en todas partes.

Vivimos en un mundo extraño y paradójico. Las nuevas tecnologías han facilitado la comunicación y han achicado el planeta de manera asombrosa. Hoy podemos conectarnos instantáneamente con un neozelandés, por ejemplo, y hacernos amigos íntimos de él a través de Internet aunque no nos hayamos visto jamás en persona. Pero, al mismo tiempo, es muy posible que no sepamos quién vive en el piso de encima del nuestro. O, a lo peor, quién muere allí, sobre nuestras cabezas, tras haberse pasado dos días tirado, octogenario e inornato, sobre las frías baldosas de su cuarto de baño.

Esta vorágine de soledad urbana, este bárbaro costumbre del desentendimiento crece cada día y devora más víctimas. El mes pasado leí en EL PAÍS una noticia escalofriante: una mujer permaneció muerta en su piso durante más de dos años sin que nadie la echara en falta. Sucedió en Londres y ni siquiera se trataba de una persona anciana, a quien es más fácil imaginar aislada. Pero no, nada de eso: la muerta sólo tenía cuarenta años. También tenía familia, en concreto hermanas, pero evidentemente no debían de hacerlo mucho caso. Al pa-

rocer falleció por causas naturales: el cuerpo se encontraba vestido, a su lado había una bolsa de plástico con la compra, la televisión estaba encendida. Todo indica que murió a finales de 2003, y lo más desolador es que en la bolsa del supermercado también había unos cuantos regalos navideños. Que nunca llegaron a sus destinatarios y que nadie echó de menos.

¿Serían para sus hermanas? ¿O para la asociación de mujeres a la que acudió poco antes de morir, como víctima de la violencia doméstica? Lourdes Sobnes, la autora del reportaje en EL PAÍS, cuenta que la asociación le facilitó un pequeño apartamento de protección oficial, pero se ve que después de eso se desentendieron de ella.

Tampoco se interesaron los vecinos, a los que ni siquiera preocupó el mal olor que se pudo percibir durante algunos meses. Ni que la televisión de la finada estuviera todo el rato puesta y atronando el vecindario, tanto de día como de madrugada. Todo esto, esta indiferencia ante las propias incomodidades, habla mucho de la poca calidad de vida de esa gente. Se trata de un bloque de viviendas económicas con doscientos inquilinos. Doscientas historias de marginación y soledad, probablemente. En cualquier caso, el cadáver sólo fue descubierto cuando el propietario del piso tiró la puerta, harto de no cobrar la renta desde el año 2003. Lo que quiero decir que la muerta sólo fue reclamada y recordada por el dinero, por el mercado. Sólo existía para alguien en tanto en cuanto debía algo.

Para ella, en cambio, sí que debían de existir otras personas. Rogoso a la bolsa de la compra, al ambiente navideño y los obsequios festivos. Esos modestos regalos de Navidad, tan inútiles y desdichados dentro de sus alegres envoltorios de colores, son de un patetismo casi insuportable. ¿De verdad que no hubo nadie que la echara de menos durante esos dos años? La mujer muerta se llamaba Joyce Vincent. La nombro para honrarla, para recordarla, para quererla un poco, para rescatarla siquiera por un momento de ese anonimato feroz y mortífero. ●

<http://www.rosa-mviro.com>

“ Joyce Vincent permaneció muerta en su piso dos años sin que nadie la extrañara ”

IV. ENTRETIEN ORAL AVEC LE JURY

(préparation 20 mn - durée de l'épreuve 30 minutes - coefficient 4)



Les sujets tirés au sort ont été :

- **Le Président de la République**
- **L'Union européenne**
- **Le Département**
- **Le Parlement**
- **Le Sénateur**
- **La Commune**
- **La Région**
- **Le Député**